

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 5 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle br., 3 fr. 75.

N^o 51. VOL. II. — SAMEDI 17 FÉVRIER 1844.
 Bureaux, rue de Seine, 33.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 33 fr.
 pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40

SOMMAIRE.

Bernadotte, 1764-1844. Notice biographique. *Portraits de Bernadotte et du prince Oscar.* — Histoire de la Semaine. — *Courrier de Paris.* *Costumes, têtes et scènes de carnaval, sept dessins par Gavarni.* — *Fragments d'un Voyage en Mélique (Suite).* — **Chronique musicale.** — *Théâtre de la Porte-Saint-Martin.* *Les Mystères de Paris.* *Portrait de M. Eugène Sue; costumes de Fleur-de-Marie, de Rodolphe, de Ripollotte, du Maître-d'École, du Théoricien et de Ferrand.* *Frédéric Lemaître: la Rue aux Fèves; la Maison Pipolet; le Pont d'Azouires; la Vatte-d'Or.* — **Académie des Sciences.** Compte rendu des second et troisième trimestres de 1843. (Fin.) — *Don Gravel l'Alferrez.* *Frairie maritime, par M. G. de la Landelle.* *Une Gravure.* — *De la Chasse et du Braconnage.* *Unij Gravure.* — **Annales.** — *Modes.* *Costumes de Cour.* — **Cartes-tour.** *La Fabrique Coruel.* — **Correspondance.** — **Echecs.** Solution du problème N^o 7. — **Trois Rebus.**

Bernadotte, 1764-1844.

NOTICE BIOGRAPHIQUE.

Bernadotte (Charles-Jean), aujourd'hui roi de Suède et de Norvège sous le nom de Charles XIV, naquit à Pau dans le Béarn, le 26 janvier 1764, d'une famille honorable de la bourgeoisie de cette ville. Son père exerçait la profession d'avocat. A peine âgé de dix-sept ans, se sentant peu de goût

pour le barreau, blessé d'ailleurs des préférences marquées que ses parents témoignaient à son frère aîné, il s'engagea volontairement en qualité de soldat dans le régiment Royal-Ma-

rine, et il se rendit à l'instant même à Marseille, où il s'embarqua pour la Corse. Quand la Révolution française éclata, Bernadotte était encore que sergent-major. Le 7 février 1790, il obtint le grade d'adjudant. Son régiment se trouvait alors à Marseille, où le contre-coup des grands événements de Paris commença à se faire sentir. Un jour le peuple se révolta au nom de la liberté; le colonel de Royal-Marine veut réprimer l'insurrection par la force. Repoussé avec perte, il va payer de sa vie son imprudente audace, quand deux jeunes gens, s'élançant devant lui, lui font un rempart de leur corps et calment la foule exaspérée. Ces deux jeunes gens étaient Bernadotte et Barbaroux. Ils s'embrassèrent avec effusion sur le perron même de l'Hôtel-de-Ville, en se jurant une amitié éternelle; mais ils ne devaient plus se revoir.

Bernadotte, comme Barbaroux, avait embrassé avec ardeur la cause de la Révolution. En 1792, il était colonel; il servit à l'armée du Rhin sous le général Custine et sous Kléber, et il s'y fit remarquer par sa fecondité, sa bravoure et ses talents militaires. D'abord il refusa l'avancement qu'on lui offrit, mais, après la bataille de Fleurus (26 mai 1792), au gain de laquelle il avait puissamment contribué, Kléber le força d'accepter sur le champ de bataille le grade de général de brigade. Nommé peu de temps après général de division, il prit une part active et importante aux campagnes de 1795, 1796 et 1797, sur les bords du Rhin. Ses soldats paraissaient, ils hésiter, il les électrisait tout à la fois par sa parole et par ses actions. Un jour il jeta ses épaulettes dans les rangs ennemis: « Allons les reprendre! » s'écria-t-il; et tous ceux qui l'avaient vu ou qui l'avaient entendu s'élançèrent sur ses pas à la victoire. Il se distingua surtout au passage du Rhin à Neuwied (18 avril 1797). A la fin de cette campagne, le Directoire lui écrivait: « La République est acclamée à voir triompher ceux de ses défenseurs qui vous obéissent. »

Peu de temps après la bataille de Neuwied, Bernadotte fut chargé de conduire à l'armée d'Italie 20,000 hommes de l'armée de Sambre et Meuse; c'était la première fois qu'il se trouvait face à face avec Bonaparte. Dès qu'ils s'aperçurent, ils écrivirent l'un pour l'autre une sorte de lettre antipathie. « Je viens de voir, dit Bernadotte en s'adressant à son quartier général, un homme de vingt-six à vingt-sept ans qui veut avoir l'air d'en avoir cinquante, et cela ne me présage rien de bon pour la République. » A en croire certains biographes, Bonaparte dit de lui que c'était une tête française sur le cuir d'un Romain. *Les messieurs de l'armée d'Allemagne ne fraternisèrent pas d'abord avec les sans-culottes de l'armée d'Italie; toutes ces haines, toutes ces rivalités disparurent dans des sentiments communs, l'amour de la gloire et la haine de l'étranger.* Pendant la mémorable campagne qui amena la paix de Campo-Formio, Bernadotte se signala surtout au passage du Tagliamento et à la prise de la forteresse de Gradisca. Chargé de présenter au Directoire les drapeaux pris sur l'ennemi, il arriva à Paris quelques jours avant le coup d'Etat du 18 fructidor. Il était porteur d'une lettre du général en chef de l'armée d'Italie; cette lettre se terminait ainsi: « Vous voyez dans le général Bernadotte un des amis les plus solides de la Répu-

blique, incapable par principes comme par caractère de capituler avec les ennemis de la liberté, pas plus qu'avec l'ennemi. »

Seul de tous les généraux des armées républicaines présents à Paris, Bernadotte avait refusé de jouer un rôle dans la révolution du 18 fructidor. Laissez faire Augereau, dit-il, alla rejoindre Bonaparte en Italie; A peine arrivait-il à l'armée, Bonaparte la quittait. Instruit des dispositions malveillantes du Directoire à son égard, le général en chef venait de signer le traité de Campo-Formio, et il retournait à Paris. Leur amitié mutuelle n'avait fait que s'accroître. En partant de Milan, Bonaparte, non content d'enlever à Bernadotte la moitié des troupes qu'il commandait, lui enjoignit de rentrer en France avec le reste. Mais le Directoire, heureux de cette rivalité naissante, s'empressa de nommer le général disgracié commandant en chef de l'armée d'Italie à la place de Berthier, qui exerçait cette fonction par intérim. Il se rendait à son poste quand, à son grand étonnement, il reçut un nouvel arrêté qui le nommait ambassadeur à Vienne.

Bernadotte n'était alors rien moins que diplomate. Dès qu'il fut installé à Vienne, il se déclara l'ennemi du ministre Thugot, et il engagea avec lui une lutte dans laquelle il eut le dessous. Il avait choisi, pour arborer les couleurs nationales, le jour où les Viennois célébraient l'armement des volontaires qui s'étaient levés contre la France. Anéantie par Thugot, la populace abattit et déchira le drapeau tricolore; l'ambassadeur exigea vainement une réparation. Le Directoire le désavoua et le rappela à Paris. On a dit, mais nous ne pouvons rien affirmer, que Bonaparte l'avait fait nommer ambassadeur à Vienne dans le but de l'éloigner de l'Italie et dans l'espérance qu'il romprait forcément, par quelque démarche imprudente, une paix trop longue pour l'ambition du futur empereur des Français.

Tandis que l'expédition d'Égypte se préparait, Bernadotte, de retour à Paris, y épousa la belle-sœur de Joseph, mademoiselle Desirée Clary, fille d'un négociant de Marseille. Singulière destinée que celle de cette jeune fille, née pour



(Bernadotte, roi de Suède et de Norvège.)



(Oscar, prince royal de Suède.)

être impératrice ou reine! Quelques années auparavant, Bonaparte, alors général d'artillerie en demi-solde et sans emploi, l'avait demandée à son père. Bien que sa passion fût

pour le barreau, blessé d'ailleurs des préférences marquées que ses parents témoignaient à son frère aîné, il s'engagea volontairement en qualité de soldat dans le régiment Royal-Ma-

partagée, il essaya un refus. « Il y a bien assez d'un Bonaparte dans la famille », lui répondit M. Clary. Peut-être si, lorsqu'il épousa le général Bernadotte, mademoiselle Clary eût su qu'elle devait être un jour reine de Suède et de Norvège, eût-elle hésité à contracter cette union ; car, si nous en croyons certaines insinuations, elle aimait mieux être simple bourgeoisie à Paris que la femme ou la mère d'un roi à Stockholm.

La paix de Campo-Fornio ne pouvait être qu'une trêve de courte durée ; la guerre ne tarda pas à se rallumer. Après l'assassinat des ministres français à Rastadt, Bernadotte fut nommé, par le Directoire commandant en chef du corps d'observation qui s'étendait de Bale à Dusseldorf. Aucun engagement sérieux n'eut lieu à cette époque sur cette longue ligne, où ses talents devaient se consacrer inutilement. Aussi, quand la révolution du 30 prairial an VII (18 juin 1799) eut remplacé les directeurs Treillard, Larivière (juin 1799) et Marlin, par Gohier, Roger-Ducos et Mouton, le nouveau Directoire le nomma ministre de la guerre. Malheureusement il n'exerça pas longtemps ces fonctions, dont il s'était acquitté avec autant de bonheurs que de zèle. Au bout de deux mois et demi, une intrigue le renversa. Sièyès, qui n'aimait plus les républicains et qui ne pouvait lui faire adopter ses projets de constitution, l'amena, dans une conversation, à exprimer le désir de reprendre du service actif, des que sa mission réorganisatrice serait remplie. Le lendemain même, l'arrêté suivant, pris en secret par trois directeurs, fut renvoyé à Bernadotte : « La démission donnée par le citoyen général Bernadotte de ses fonctions de ministre de la guerre est acceptée. » — « Je rejoins à l'instant, citoyens directeurs, répondit Bernadotte, votre arrêté d'hier, par lequel vous acceptez ma démission que je n'ai pas donnée... » Et il terminait sa lettre en demandant son traitement de réforme : « J'en ai, disait-il, autant besoin que de repos. »

Un mois après la démission de Bernadotte, la révolution du 18 brumaire était accomplie. Un moment, Bernadotte avait manifesté l'intention de défendre la constitution de l'an III ; mais pendant qu'il haranguait quelques républicains, Bonaparte agissait et se nommait premier consul. D'abord Bernadotte se mit à la place de conseiller d'Etat, et se chargea de pacifier l'Ouest, et d'empêcher les Anglais de débarquer à Ouboron ; mais il n'était pas franchement rallié au nouveau pouvoir. « Des documents importants que j'ai eus sous les yeux, dit l'honnête vieillard (1), et qui seront un jour publiés dans un beau livre, me permettent d'affirmer positivement que non-seulement Bernadotte a conspiré pour le renversement du premier consul, mais encore qu'il s'est efforcé à plusieurs reprises et vainement de pousser à une résolution Moreau, toujours indéfini, toujours faible, toujours mécontent, et par conséquent toujours compromis. Une fois même, à un bal chez Moreau, à la suite d'une longue conversation inutile, il s'écria : « Vous n'osez prendre la cause de la liberté, eh bien ! Bonaparte se jouera de la liberté et de vous ; elle périra malgré nos efforts, et vous serez enveloppés dans sa ruine sans avoir combattu. » Bernadotte était bien prophète ; quelques mois après, Moreau parlait pour l'exil ; Bernadotte se tirait d'affaires, il devenait maréchal, prince suédois, et, onze ans plus tard, tous deux se retrouvaient, sous la même bannière, aux conférences de Frachenberg. »

Napoléon empereur avait pardonné à Bernadotte ses conspirations contre le premier consul. En 1803, il le nomma maréchal de l'Empire ; mais, désignant l'Électeur de France, il lui confia, en remplacement du maréchal Mortier, le commandement en chef de l'armée de Hanovre. La vie militaire de Bernadotte, sous l'Empire, est si connue, et cette notice doit se renfermer dans des bornes tellement étroites, que nous nous contenterons de rappeler quelques dates. S'étant réuni, en 1803, aux Bavirois contre l'Autriche, Bernadotte fut créé prince de Ponte-Corvo après la bataille d'Austerlitz, dans laquelle il avait eu le bonheur d'enfoncer le centre de l'armée ennemie. Le 9 octobre de la même année, il défit, à Schleitz, un corps de 10,000 Prussiens ; le lendemain, il triomphait avec Lannes au combat de Saalfeld, où périt le prince Louis de Prusse. — La *Biographie des Contemporains* l'accuse d'avoir lâchement abandonné Davoust, pendant que Napoléon battait Hohenlohe à Jéna. Il le répara, ajoute l'auteur de l'article, sa haute conduite à Hall, dont il s'empara. Parvenu ensuite jusqu'à Lubeck, il prit cette ville d'assaut, importante victoire suivie de la capitulation de Magdebourg. De Lubeck il se dirigea vers la Vistule, pénétra en Pologne, sauva, par de Thurn, par une combinaison hardie, le quartier général de l'Empereur et la division du maréchal Ney, remporta une nouvelle victoire à Braumberg, et reçut une blessure grave à la tête en repoussant deux colonnes russes à Sadowa.

À la paix de Tilsit, Napoléon nomma au prince de Ponte-Corvo le gouvernement des villes frontalières. « Cette époque de sa vie, a dit un de ses biographes, est la plus honorable, celle dont l'Écrit ne s'effaçera jamais : une sage administration procura de réparer les maux de la guerre, sa modération, son humanité, sa justice, l'intégrité la plus pure, inspirèrent aux peuples qui étaient sous son commandement, et surtout aux habitants de Hanovre, la plus haute estime pour le général français, et lui valurent bientôt la confiance la plus sincère et le prix le plus flatteur dont les hommes puissent honorer leurs semblables. » Bernadotte se disposa à envahir la Suède pour redonner à la raison le roi couronné qui, seul, au milieu de la paix générale, voulait soutenir la guerre contre la France, lorsque les Suédois déposèrent enfin Gustave IV, et élurent à sa place son oncle le duc de Söderman, sous le nom de Charles XIII (10 mai 1809). A cette nouvelle, le prince de Ponte-Corvo suspendit les hostilités ; Napoléon le blâma, mais la Suède garda un profond souvenir de sa modération. Sa conduite antérieure envers un corps détaché

de l'armée suédoise, fait prisonnier le 6 novembre 1806, avait déjà depuis longtemps rendu son nom populaire dans ce pays, dont il devait bientôt devenir le souverain.

Le 17 mai 1809, Bernadotte battait les Autrichiens au pont de Linz ; le 6 juillet, il commandait l'aile gauche de l'armée française à la bataille de Wagram. A en croire ses panegyristes, sa conduite fut irréprochable ; selon Napoléon, il ne lit que des fautes. Incompréhensible pour nous prononcer sur une pareille question, nous n'osons ni le condamner ni l'absoudre ; mais nous le blâmons de s'être permis, après la victoire, contre tous les usages reçus, d'adresser une proclamation particulière au corps d'armée, qu'il commandait, et d'avoir, en outre, dans cette inconvénient proclamation, allégué l'évidence des faits par ces paroles : « Vos colonnes, vivantes sans restées immobiles comme l'airain ; car les troupes saxonnaises s'étaient laïssées enfoncer sous ses ordres. A dater de ce moment, l'immunité sacrée qui avait enveloppé Napoléon de Bernadotte éclata ouvertement. Le prince de Ponte-Corvo revint à Paris, et le conseil du gouvernement l'envoya à Anvers pour contenir et repousser les Anglais débarqués à Walcheren ; mais Napoléon lui retourna bientôt le nouveau commandement, et l'exila dans sa principauté. Malgré cet ordre, Bernadotte vivait à Paris au milieu de sa famille, lorsque deux officiers suédois vinrent lui annoncer que la nation suédoise, par la voix de ses représentants, réunis en diète solennelle à Örebro, le 18 août 1810, l'appela à la succession du roi régnant Charles XIII.

Le prince de Ponte-Corvo s'empressa d'accepter avec joie et avec reconnaissance la couronne qu'on lui offrait, et qui lui était d'autant plus précieuse qu'il ne la devait qu'à ses talents et à ses vertus. Seulement, avant de prendre un parti décisif, il voulut obtenir l'autorisation de l'Empereur. « Eh du peuple, lui répondit Napoléon, je ne puis m'opposer au choix des autres peuples. » Malgré cette réponse, l'Empereur retardait l'envoi des lettres d'investiture. Une dernière entrevue eut lieu entre les deux ennemis. — La discussion fut orageuse. « Eh bien ! allez donc, s'écria enfin Napoléon ; que nos destinées s'accablent ! » En attendant de la principauté de Ponte-Corvo et de ses dotations en Pologne, Bernadotte reçut la promesse du paiement de trois millions de francs ; mais il ne toucha réellement que le tiers de cette somme.

Leurs destinées s'accomplirent en effet. Napoléon mourut à Sainte-Hélène, et Bernadotte acheva aujourd'hui un règne de vingt-six ans. Quand l'Empereur eût dicté ses Mémoires à son hôte au comte de Las Cases, il s'exprimait en ces termes en parlant du roi de Suède :

« Bernadotte a été le serpent nourri dans notre sein. A peine il nous avait quittés, qu'il était dans le système de nos ennemis, et que nous avions à le surveiller et à le craindre. Plus tard, il a été une des grandes causes actives de nos malheurs ; celui qui a donné à nos ennemis la clef de notre politique, la tactique de nos armées ; celui qui leur a montré le chemin du sol sacré. Vainement dirait-il qu'il excuse qu'en acceptant le trône de Suède, il n'a plus d'être que Suédois ; excuse banale, bonne tout au plus pour le vulgaire des ambassadeurs. Pour prendre femme on ne renonce pas à sa mère, encore moins est-on tenu à lui percer le sein et à lui déchirer les entrailles. On dit qu'il s'en est repenti plus tard, c'est-à-dire quand il n'était plus temps et que le mal était accompli. Le fait est qu'en se retrouvant un milieu de nous il s'est aperçu que l'opinion en faisait justice ; il s'est senti frappé de mort. Alors ses yeux se sont dessillés ; car on ne sait pas, dans son aveuglement, à quels rêves n'aurait pas pu le porter sa presumption et sa vanité... »

« Et un Français a eu en ses mains les destinées du monde ! S'il avait eu le jugement et l'âme à la hauteur de sa situation, s'il eût été bon Suédois, ainsi qu'il l'a prétendu, il pouvait rétablir le lustre et la puissance de sa nouvelle patrie, reprendre la Finlande, être sur Saint-Petersbourg avant que j'eusse atteint Moscou. Mais il a été à des ressentiments personnels, à une sottise vaine, à de toutes petites passions ; la tête lui a tourné, à lui ancien jacobin, de se voir recherché, encensé par les légittimes, de se trouver face à face, en conférence politique et d'amitié avec un empereur de toutes les Russies, qui ne lui épargnait aucune épigramme. On assure qu'il lui fit encore insinuer alors qu'il pouvait prétendre à une de ses sœurs en divorçant d'avec sa femme ; et, d'un autre côté, un prince français lui écrivait qu'il se plaisait à remarquer que le Béarn était le berceau de leurs deux maisons ! Bernadotte ! sa maison !... »

« Dans son enivrement, il sacrifie sa nouvelle patrie et l'ancienne, sa propre gloire, sa véritable puissance, la cause des peuples, le sort du monde. C'est une faute qu'il n'aura cherché à se purifier qu'il avait réussie dans ce qu'on attendait de lui, qu'il se fit commencer à le sentir. Il s'est même repenti, dit-on, mais il n'a pas encore expié. Il est désormais le seul parvenu occupant un trône. Le scandale ne doit pas rester impuni, il serait d'un exemple trop dangereux. »

« Ces terribles accusations, qu'ont répandues les panegyristes de Bernadotte ? Que Napoléon s'était montré injuste et dur envers la Suède, et que le prince royal avait dû venger les injures de sa nouvelle patrie. Mais les mauvais procédés de M. Aigner, l'ambassadeur de France, les exigences dilatoires de Napoléon, et l'imprudent occupation de la Poméranie par les troupes françaises, ne nous semblent pas, quant à nous, des justifications suffisantes. En bonne politique et en saine morale, Bernadotte fut coupable. Dans l'intérêt bien entendu de la Suède, il ne devait pas s'allier avec la Russie ; celui de son honneur exigeait qu'il ne portât jamais les armes contre cette France sur laquelle il écrivait ou il devait toujours de si belles phrases. Et qui ne l'oubie pas, ce fut lui, l'ex-général républicain, qui, lié avec les alliés, nous empêcha de prendre Berlin, qui nous fit perdre la bataille de Leipzig, et qui se montra, aux conférences de Frachenberg, à l'égard du plus dévoué de nos Français, un homme qui avait promis jusqu'à l'extrême de nous fournir d'armes... Un moment il s'arrêta sur les bords de ce fleuve, où il retrouvait de si glo-

rieux souvenirs. Enfin il le franchit, et, en 1814, après l'abdication de Napoléon, il vint à Paris avec les souverains alliés. L'accueil qu'il y reçut le détermina à regagner promptement sa nouvelle patrie. Ses futurs sujets l'accueillirent avec les plus vifs transports de joie, et le portèrent en triomphe à son palais. — De ces deux réceptions si différentes, à laquelle fut-il le plus sensible ?

Soyons juste envers Bernadotte. « La détermination dont nous venons de résumer les conséquences coûta cher au cœur de Charles-Jean, dit l'auteur infortuné du prince Oscar dans l'*Abrogé de l'histoire de Suède* qu'il vient de publier ; nous en avons été témoin et nous ne pouvons le taire ; quels vifs regrets il éprouva en prenant les armes contre son ancienne patrie ! Que de combats se livrèrent dans son âme entre ses premiers affections et ses devoirs récents ; on le sait, et l'histoire doit le dire, ces combats agissant sur son physique, lui causèrent une maladie dangereuse pendant laquelle on l'entendit implorer la mort et refuser les remèdes qui lui étaient présentés ! Que de ménagements, que de prières même n'employa-t-il pas pour prévenir cette suite terrible ! Une détermination honorable est-elle donc si difficile à prendre ?

Lorsque le prince royal apprit la nouvelle du débarquement de Napoléon à Cannes, il dit à son fils, en présence de son instituteur : « Vois, Oscar, ce que c'est que la gloire militaire ! aussi, depuis César, c'est le plus grand homme qui ait paru sur la terre !... Du reste, pendant les Cent-Jours, Bernadotte, occupé à réunir solidement la Norvège à la Suède, jusqu'après séparées, refusa de se mêler en rien des affaires intérieures de la France. « Faire la guerre à une nation contre laquelle nous n'avons maintenu aucun griefs, écrivait, au représentant de la Suède au congrès de Vienne, le comte de Lovénhjelm, ne serait-ce pas s'interdire les avantages d'un système que nous prescrivons à la fois notre position géographique, nos relations commerciales et notre organisation politique ? Il ne s'agit que de replacer les choses dans leur état primitif, en partant du traité de Paris, qui a terminé la guerre entre la France et la Suède, et n'en finit à la coalition. »

Le 5 février 1818 mourut le roi Charles XIII, et Bernadotte fut proclamé sans opposition roi de Suède et de Norvège, sous le nom de Charles XIV Jean. Il signa devant le conseil d'Etat l'*Acte d'assurance et de garantie* exigé par la constitution ; puis il se fit couronner le 11 mai à Stockholm et le 7 septembre à Drontheim. « An sacre célébré à Stockholm, dit M. Lemoine, on eut lieu de remarquer une particularité ingénieuse et touchante. A chacun des degrés qui conduisaient à un trône tout élevé où le nouveau souverain devait recevoir l'hommage et le serment des Etats et des fonctionnaires publics, on lisait sur des enseignes les noms de ses principaux vices, et ces noms semblaient indiquer que c'étaient là les titres de sa grandeur et comme les degrés qui l'avaient conduit au trône. » Malgré l'origine populaire de son autorité, tous les souverains de droit divin s'empressèrent de lui adresser leurs compliments de félicitations sur son avènement au trône.

« Le règne de Charles XIV, a dit un de ses biographes, comptera dans les annales de la Suède parmi les plus honorables ; sans des difficultés toujours renaissantes avec les Norvégiens, peuple rude, ombrageux, pourvu d'une constitution distincte de celle de la Suède, et dont l'assemblée nationale (Storting) se met souvent en opposition avec les idées et les plans de Charles XIV, nul orage n'est venu troubler les jours du Bérnarin-Suédois, qui est peut-être en ce moment le plus populaire des rois de l'Europe, dont il est le doyen d'âge. Sur ce trône, gagné au grand jeu des destinées, il a développé des qualités qu'on n'eût pas attendues d'un soldat. La Suède a vu sous ses auspices l'agriculture, mise en oubli, naître, prospérer et fleurir, le commerce tiré d'une langueur mortelle, le crédit public restauré, l'industrie expantrante rendue à la vie et encouragée ; de nombreux travaux d'utilité publique ont été exécutés sur plusieurs points du royaume ; une large route, creusée à travers les Alpes Scandinaves, est venue lier physiquement la Suède et la Norvège ; et l'immense canal de Gothie, qui unit la mer Baltique à la mer du Nord, gigantesque entreprise aujourd'hui accomplie, restera comme un monument impérissable des grandes pensées de Charles XIV. Malheureusement, sous le point de vue intellectuel et politique, le progrès est moindre... Ajoutons toutefois que Charles XIV, bien qu'il n'ait eu fondé en matière de gouvernement des principes de l'école impériale, n'est pas l'homme le moins libéral de son royaume. Il lui est arrivé quelques fois de prendre lui-même l'initiative d'innovations généreuses. A ses goûts de harangue, qu'il tenait de l'an II, Charles XIV joint aussi, depuis qu'il est roi, un goût assez prononcé pour la petite guerre de journaux ; ne pouvant plus se servir de son épée, il se bat avec sa plume contre les journalistes de l'opposition... »

L'opposition, fort nombreuse d'ailleurs, est devenue plus vive d'année en année. On reproche surtout à Bernadotte d'aimer passionnément le pouvoir absolu, et de se conformer avec une stricte exactitude aux plus absurdes coutumes de l'étiquette. L'héritier présomptif, le prince Oscar, est, selon l'usage, le chef de l'opposition. On raconte à ce sujet une curieuse anecdote : il y a deux années, Charles XIV, trouvant que son fils jouait trop bien son rôle, et n'osait pas Ten blâmer ouvertement, recommanda à tous les ministres du royaume de prêcher « sur le commandement de Dieu relatif à l'aspect que les enfants doivent à leurs parents. »

Bernadotte et mademoiselle Desirée Clary ont eu qu'un fils, Joseph-François Oscar, actuellement prince royal et duc de Söderman. Il est né à Paris, le 4 juillet 1799 ; il a reçu une éducation soignée et paraît doué d'émoussés qualités ; il s'est surtout occupé de la réforme pénitentiaire, et il a même publié un ouvrage remarquable qui a été traduit en français sous le titre de *Principes de la réforme*. Maréchal le 19 août 1825 à la tête d'un régiment d'États de Beudantais, il en a eu à cinq enfants, quatre princes et une princesse, dont l'aîné, le duc de Seanie, est né le 5 mai 1826.

Benjamin Constant avait tracé le portrait suivant de Bernadotte : « Quelque chose de chevaleresque dans la figure, de noble dans les manières, de très-fort dans l'esprit, de déclamatoire dans la conversation, en fait un homme remarquable, courageux dans les combats, hardi dans les propos, timide dans les actions qui ne sont pas militaires, irresolu dans ses projets... »

Charles XIV a été frappé, le 26 janvier dernier, d'une attaque d'apoplexie; il entrera ce jour-là dans sa quatre-vingtième année. Les dernières nouvelles de Stockholm annoncent que les médecins conservent peu d'espoir de le sauver.

Histoire de la Semaine.

Les séances publiques de la Chambre des Députés ont été remplées cette semaine par la discussion fort laborieuse du projet de loi sur la chasse. La plaie du braconnage, ses fâcheux effets pour l'agriculture, ses dangers pour la société tout entière, qu'éclairait et qu'allégit trop souvent les crimes nombreux que commettent contre les personnes les hommes qui se livrent habituellement à cette nature de délits, ont été bien haut et à plusieurs reprises signalés par les conseils généraux. En présence de réclamations aussi instantes et aussi fondées, une loi et une pénalité nouvelle sont devenues indispensables. Le projet nouveau a-t-il été assez étudié? Nes'y est-on pas trop peu occupé du braconnage, et trop peu occupé du droit de propriété, qui n'était nullement menacé et ne réclamait peut-être pas de garanties nouvelles? C'est ce que la Chambre des Députés a paru croire, en écoutant avec faveur dans la discussion générale des critiques prononcées par des orateurs du centre comme des extrêmes, et en ne passant à la discussion des articles que pour admettre des amendements qui modifient essentiellement le projet primitif. Si cette discussion aboutit en définitive, ce dont nous doutons, un projet nouveau lui aura donc été en quelque sorte substitué à l'autre. Il renfermera des dispositions meilleures sans doute, mais bien probablement il manquera d'ensemble et sera une preuve nouvelle qu'il ne faut pas laisser à la Chambre le soin d'improviser une loi.

La proposition sur les incompatibilités a été déposée samedi dernier par M. de Rousset. Lundi les bureaux se sont réunis pour prononcer sur la question de savoir si la lecture publique en serait ou non autorisée. Trois bureaux ayant voté pour qu'il en fût donné connaissance à la Chambre, la lecture, aux termes du règlement, en a été faite mardi par l'honorable député de la Haute Garonne, et, sur sa demande, la discussion pour la prise en considération a été fixée au mercredi 21. Les statistiques de la Chambre calculent que dans le vote des bureaux 175 voix se sont montrées favorables à la proposition et que 200 lui ont été contraires. Nous ne savons si le débat public modifiera ces chiffres, qui n'ont donné au ministère qu'une majorité plus faible encore que dans le vote sur l'ensemble de l'adresse; mais ce qui paraît bien probable c'est que la discussion sera vive et la lutte échauffée engagée. Ce qui s'est passé dans les bureaux ne le fait que trop pressentir. Si l'on doit déplorer l'état d'animation actuel, dans cette circonstance, sont arrivées les opinions, on doit applaudir du moins à un mode de voter en usage dans nos Chambres anglaises, qui s'est introduit déjà dans les bureaux de la Chambre et qui, un peu plus tard, nous l'espérons, sera adopté par le règlement pour les séances publiques, le vote par division. La représentation nationale y gagnera beaucoup en dignité, en bonne réputation. Sans doute ce mode pourra mettre à découvert quelques vices doubles assez bien connus jusqu'ici, mais en rendant le retour impossible pour l'avenir et en donnant à chacun la responsabilité, c'est-à-dire l'honneur comme les charges de ses opinions, il relèvera le caractère et éclairera la religion souvent surprise de l'électeur.

La Chambre des Pairs a nommé sa commission pour l'examen du projet sur la liberté de l'enseignement, et ses choix, comme la discussion qui les a précédés, ont prouvé qu'elle entendait apporter l'attention la plus sérieuse à ce complément de la Charte de 1830, vainement tenté en 1836 et en 1841, et ne pas vouloir, pour sa part, se laisser attribuer un retard nouveau, si cette loi en avait encore un à subir contre toute attente.

Une autre question dont on attend également la solution avec impatience, c'est celle des chemins de fer, et du parti que le gouvernement adoptera définitivement pour mener à fin le réseau tracé en 1842. La loi votée à cette époque, au milieu de toutes les vives qui lui ont pu reprocher, a eu un mérite et a rendu un service également incontestables; elle a rétabli la confiance en des entreprises qui promettaient à l'industrie et au pays tout entier d'immenses avantages, confiance qu'avait profondément ébranlée les tristes résultats de spéculations mal conçues. Mais cela fait, et aujourd'hui que l'Etat a dépassé de beaucoup et sur toutes les lignes la part de coopération et de dépenses qu'il avait acceptée par la loi de 1842, aujourd'hui qu'il a acquis et fait passer des rails nombreux sur la ligne du Nord, sur celles d'Orléans à Tours et de Chalon à Dijon, dont il appelle des compagnies à recueillir le fruit des peines qu'il s'est données et des avances qu'il a faites et qui ne lui incombent point, en leur abandonnant, par des baux de longue durée, des entreprises dans lesquelles elles ne se seraient engagées que quand il n'y avait plus en que des bénéfices de hausse à recevoir? Voilà ce que s'est demandé le nouveau ministre des travaux publics avec une sollicitude qui est une preuve de son patriotisme et de son bon esprit. Surtout que l'Etat demeure chargé de l'exploitation des chemins de fer, soit que, tenant à fin les travaux de pose de rails et d'ensemble de la voie, il affirme cette exploitation par des baux de courte durée qui trouveront une grande concurrence de preneurs, il y a là pour la chose publique des avantages auxquels il s'agit d'une mauvaise ad-

ministration renoncer, et pour les services de l'Etat, comme celui de la poste aux lettres par exemple, des facilités que lui refosent obstinément les compagnies pour lesquelles les sacrifices les plus grands, nous ne voulons pas dire les plus inexplicables, ont été faits. Nous faisons donc des vœux pour que l'opinion de M. Dumon prévaille, pour que ses efforts l'emportent dans le conseil.

Il serait bien impossible de donner ce moment l'état au vrai de l'Espagne. On a dit à la tribune de notre Chambre des Députés que la fièvre que ce pays ressentait depuis plusieurs années était une fièvre de croissance. S'il en est ainsi, de fait et de si violents aussi il ne pourra sortir qu'un géant. A Alicante, à Murcie, à Carthagène, l'insurrection a pris le dessus; mais des dépêches nous ont appris qu'elle avait été maîtrisée dans une sorte de la première de ces villes, et comprises dans quelques localités voisines de cette même place. Pendant ce temps-là le ministère déclare l'Espagne entière en état de siège et expédie des ordres que la dépêche suivante du ministre de la guerre au capitaine général Iturrabielle lui-même de bien apprécier :

« Excellence, S. M. a appris avec la plus grande satisfaction la conduite loyale qu'ont tenue, pendant la nuit du 29 au 30 du mois passé, le commandant d'Alcoy et les gardes nationaux. Conformément à la communication adressée, à V. E., d'ordre de S. M., le 1^{er} du courant, S. M. veut que les *revueltas* qui ont été pris à la suite de la tentative avortée à Alcoy soient justes après que leur identité aura été reconnue. V. E. me rendra compte d'avoir exécuté cet ordre sans aucune espèce de considération ni de ménagement, afin que j'en instruisse S. M. V. E. ne devra pas être arrêtée par des craintes de représailles de la part des révoltés d'Alicante; car bien que S. M. ait avec douleur que quelques personnes fussent victimes de la fureur des partis, elle reconnaît que la défense des lois et de la vindicte publique doit être une vérité, persuadée qu'un peu de sang, versé avant que les passions s'entendaient, empêcherait qu'il n'en soit versé davantage par la suite; et ceux qui, par malheur ou par incurie, seraient victimes, doivent s'y résigner, en pensant que leur sacrifice est un grand service rendu à la patrie.

« Madrid, le 5 février 1844. MAZAREDO. »
Les ministres capables d'écrire de pareils ordres ne pourraient-ils du moins n'en pas laisser passer la responsabilité sur cette enfant qu'on a prématurément assise sur le trône, qui à coup sûr est bien étrange aux volentés cruelles qu'on lui prête ici, et dont le nom devrait être réservé pour les actes de éléance, si jamais il peut venir dans la pensée de pareils conseillers de la couronne d'en présenter à la signature royale? Du reste, il n'en faut pas douter pour l'avenir de l'Espagne, personne ne croira aux formules de M. Mazaredo, et il ne se trouvera pas, dans toute la Péninsule, un Espagnol assez injuste pour faire retomber sur Isabelle l'odieuse de pareilles mesmes et d'un semblable langage.

Cette situation des affaires et des esprits en Espagne ne détourne pas l'ex-reine-régente, Marie-Christine, de se rendre auprès de sa fille. Il est impossible que les impressions que cette princesse a dû recueillir à Paris sur l'attitude prise par le gouvernement de Madrid, ne la portent pas à faire entendre des conseils d'une modération moins cruellement désirés que celle dont se targue le ministère français.

La défense présentée par O'Connell était aussi modérée que l'attaque avait été vive. L'honneur de parti sentait bien qu'il n'avait pas besoin de se montrer agitateur dans cette occasion et que ce qu'il importait à la cause du rappel, c'est que toutes les manifestations auxquelles on s'était livré, et qui étaient incriminées, ne fussent pas condamnées pour le passé, et rendues ainsi impossibles pour l'avenir. Il s'est donc renfermé complètement dans la question de légalité et a été, par calcul, aussi froid qu'un professeur de procédure. Après l'accomplissement d'autres formalités, le jury est entré dans la salle de ses délibérations et en a rapporté un verdict prononçant la culpabilité sur certains chefs, se taisant sur certains autres, résolvant les questions relatives à quelques accusés et gardant le silence sur d'autres coupables. Le chef de la cour a dû inviter le jury à se retirer de nouveau et à revoir et compléter ses réponses. Mais ceci se passa le samedi soir 10, et l'heure fatale de minuit avait sonné sans que les jurés eussent accompli leur tâche. Ils ont été condamnés, attendu la solennité du dimanche, jour où une audience ne saurait être tenue dans les trois royaumes, à demeurer enfermés jusqu'à lundi matin. On a eu le soin de prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'ils n'oussent point trop souffrir de se voir ainsi cloîtrés et qu'ils puissent, mais toujours sans sortir, satisfaire à leurs devoirs religieux. — Le lundi 12, à neuf heures du matin, l'audience a été ouverte, et le jury est venu lire un verdict de culpabilité sur tous les chefs contre tous les prévenus, à l'exception de M. Tierney, qui n'a été déclaré coupable que sur deux chefs seulement. L'avocat de la couronne a demandé l'ajournement de la Cour, et, le premier jour de sa réunion prochaine, le gouvernement pourra requérir l'application de la peine qui résultera de cette déclaration du jury. Après en avoir entendu la lecture, O'Connell est monté en voiture et s'est rendu dans la salle des séances de l'Association nationale, qu'il devait présider ce jour-là. Dès le matin, il avait adressé une proclamation au peuple d'Irlande pour qu'il demeurât calme, en lui donnant l'assurance que ce verdict serait *de la plus haute utilité à la cause du rappel*. Le *Morning-Advertiser* dit qu'il n'est pas probable que le jugement soit rendu avant le 15 avril. O'Connell va se rendre à Londres pour s'adresser à la Chambre des Communes et prendre part au vote sur la motion de lord John Russell.

L'Angleterre est toujours vivement préoccupée du mouvement de la grande haine pour la réforme complète des lois sur les créoles. Aux associations organisées de ce but, on s'efforce d'opposer des associations pour le maintien de la législation existante. D'un côté se rangent les districts manufacturiers, les radicaux, les chartistes; de l'autre, les torys et les principaux habitants des pays où l'agriculture domine.

Des deux parts on lève des souscriptions dont le produit atteint des chiffres considérables. Une collé est faite dans un meeting de la ligne à Birmingham a donné 21,000 fr. Dans une réunion de douze cents membres de l'antiquité tenue à Devizes, on a recueilli 50,000 fr. — Dans une des dernières séances du Parlement, le gouvernement, sur une motion de M. Baring, a communiqué le compte général des recettes et des dépenses de la Grande-Bretagne pendant l'exercice 1845. La somme totale du revenu a été de 1,540,862,000 fr., dans laquelle est comprise l'indemnité de 60 millions du gouvernement éliminés. L'intérêt de la dette consolidée absorbé à lui seul 728,817,000 fr., la marine en a coûté 168,454,000, l'armée de terre 152,927,000; l'artillerie et le génie, qui forment un article à part dans le budget, 18,725,000 fr. L'exécédent du revenu sur la dépense a été de environ 56,804,000 fr.

Un banquet de trois cents couverts a été offert par le maire et la corporation de Douvres au président et aux directeurs de la compagnie du chemin de fer de cette ville à Londres. Les municipalités de Calais et de Boulogne y avaient été invitées. Des tostes ont été gracieusement échangés, et le *Morning-Herald*, qui rapporte les détails qui nous les accompagnent, a le soin d'ajouter : « Le banquet a été excellent; les vins ont été parfaits. » Un convoi spécial emmenant les directeurs est parti de Douvres à dix heures du soir; il est arrivé à Londres à une heure trente-cinq minutes. — Il a été vivement question, au Parlement, de contraindre les compagnies de chemins de fer à disposer, pour les classes pauvres, des moyens de transport moins inhumains, surtout par la saison d'hiver, que ceux qui sont en pratique aujourd'hui. L'ignoble spéculation des wagons découverts est fort menacée.

Les dernières nouvelles de New-York sont du 21 janvier. Dans la Chambre des Représentants, le comité du commerce avait déposé son rapport sur un bill tendant à exempter du droit le coton importé du Texas dans les Etats de l'Union. Avis a été donné que, lorsque le bill relatif au territoire de l'Orégon serait soumis à la discussion, un amendement serait présenté en vue de demander l'annexion du Texas aux Etats-Unis. — M. Van Buren, qui semblait avoir quelque chance pour la présidence, par les efforts que son parti dans les élections à l'ouverture du congrès, est menacé aujourd'hui par une coalition formidable, et paraît devoir être vaincu dans la lutte. Le parti démocrate est tellement divisé que bien probablement M. Clay sera nommé. — Nous avons déjà dit qu'une proposition avait été faite pour l'occupation et la fortification de l'Orégon. C'est M. Hughes qui l'a déposée. On pense que Benton, Van-Buren et les démocrates du Nord pousseront de toutes leurs forces à quelques actes vigoureux relativement à ce territoire. Les Van-Burenses sont encore dépassés par les partisans du président Tyler. C'est-ci disent, dans leur journal *Madisonian*, que la guerre est nécessaire pour vivifier le patriotisme. — Il faut attribuer à ces nouvelles et à la position qu'elles font, aux rébellions qu'elles inspirent au gouvernement anglais, la modération du langage récemment tenu à la Chambre des Lords par lord Aberdeen relativement au droit de visite et à la reprise de la négociation avec la France pour la révision des traités de 1831 et de 1835.

Une énorme quantité de neige a couvert les Alpes Suisses et la plaine à une grande distance. Des avalanches redoutables ont, le 1^{er} février, porté l'épouvante et la ruine dans le village de Nostal (Glaris) et dans le canton d'Uri. Une maison a été emportée près de Gueschenen dans la profondeur de la vallée. Les deux familles qui l'habitaient étaient depuis quelques instants de retour de l'église lorsque la montagne de neige est venue les envelopper et les ensevelir. On a retrouvé les cadavres dispersés, loin les uns des autres, d'un père, d'une mère et de deux enfants; on était à la recherche des corps des autres victimes. Dans l'Oberland bernois, dans l'Oberland saint-gallois, d'autres désastres semblables ont jeté la même consternation. « En général, écrit-on, la quantité de neiges qui couvre les Alpes est prodigieuse; il y a des endroits où, durant trente heures, elle n'a pas discontinué de tomber à gros flocons. Si le dégel survenait brusquement, de grands et incalculables maux affligeraient ces contrées et celles que traversent les cours d'eau qui y prennent naissance.

M. le duc de Montpensier se rend en Algérie pour prendre part à une expédition que prépare le commandant de la province de Constantine, son frère. M. le duc d'Annam. — M. le prince de Joinville va s'embarquer à Toulon, et faire appareiller une escadre pour être à même d'offrir l'intervention de la France dans le démêlé entre la Sardaigne et la régence de Tunis.

L'Illustration rendait compte dernièrement d'un bon catalogue d'autographes. La vogue est aujourd'hui ces curiosités recherchées avec avidité par les propriétaires de collections. Une lettre de La Fontaine, de trois pages, vient d'être adjugée moyennant 550 fr.; une de Galilée a été payée 509 fr.; de madame de Sévigné, 222 fr.; de Fénelon, 507 fr.; de Descartes, 105 fr. On a vendu 70 fr. une lettre de mademoiselle Clairon, qui prouve que l'illustre tragédienne traitait avec dédain les règles de l'orthographe : « *Un amiis tu ma rendu la je; je coite tuler rompre.* » Quant à un prétendu autographe de Molière, fort pompeusement annoncé à grand renfort de trompettes, il a été mis sur table à 3,500 fr., et n'a trouvé de preneur que le libraire même qui faisait la vente, et qui en aura été quitte pour se faire immédiatement rembourser par le vendeur, comme font du matin au soir ces messieurs qu'on remarque sur les boulevards auprès des marchands de chaînes de sûreté, et qu'on appelle *chaîneurs*.

La Cour de cassation, qui doit avoir une double peine mourir un de ses membres, et pour la perte qu'elle fait, et pour le succès qui les exigences politiques font donner la plupart du temps au défunt, la Cour de cassation vient de rendre les derniers devoirs à M. Legouin, un de ses plus anciens conseillers. — L'émigration polonoise a vu un vif incident pénible se former dans ses rangs. M. Fr. Wolowski, ancien nonce à la diète de Pologne, vient de mourir.

Courrier de Paris.

De quoi voulez-vous que je vous parle, si ce n'est encore de bal, de concerts et de danses? Vous seriez bien singuliers de vous en étonner. Qu'est-ce qui occupe toute la ville, sinon le bal? Quelle est la grande affaire du moment, sinon la danse? Il ne s'agit pas de savoir comment va l'Orient ou l'Occident, le Nord ou le Midi; si la Chine accueille notre ambassade ou si l'Espagne continue à s'égorger; si l'Irlande se lève à la voix d'O'Connell, ou si le glaive turc décime les chrétiens du Liban. Bagatelles! Le bal d'hier, le bal d'aujourd'hui, le bal de demain, voilà la grande nouvelle! Dans le temps héroïque où Napoléon couvrait l'Europe de soldats, le Courier de Paris n'apportait que des bulletins de bataille; aujourd'hui, dans notre siècle de galop et de polka, que pouvez-vous en attendre? Des bulletins de cotillions. — Chaque saison a ses fleurs et ses fruits: le printemps a le lilas et la rose, et toutes les familles odorantes qui peuplent les parterres; l'automne a ses grappes mûries et ses pommes dorées suspendues aux arbres du verger; les fruits et fleurs de l'hiver sont la valse et la danse: ils naissent et s'épanouissent en serre chaude sous le feu des lustres et des ardentés prunelles. La saison ne finit qu'en avril. Il faut donc vous attendre, jusque-là, à recevoir de temps en temps, par mon ministère, la mercure de ce produit et de cette denrée d'hiver.

Dieu merci! le Paris dansant ne chôme pas. A peine un bal est-il fini, qu'un autre recommence; à peine a-t-on jeté des cris d'admiration pour celui-ci, que celui-là vous contraint de crier encore plus fort au prodige. — « Il est impossible de rien voir de plus splendide, » disait la foule élégante et charmée qui sortait des magnifiques salons de l'hôtel Lambert. Le lendemain, le bal donné par M. La Riboussière, dans son immense palais de la rue de Bondi, et le bal de l'ancienne liste civile, animant de son éclat les magnifiques salons du Casino-Paganini, sans faire oublier la nuit merveilleuse de l'hôtel Lambert, lui disputent le prix de l'élégance et de la splendeur. — Nous n'avons rien de particulier à dire de la fête de M. de La Riboussière, si ce n'est qu'on y remarquait surtout les notabilités de la pairie de 1850, et l'aristocratie de la révolution de Juillet. Le bal de la liste civile en a fait, en quelque sorte, la contre-partie. M. de La Riboussière avait convié le présent; le bal de la liste civile a invité le passé. Examinez ces agréables danseurs, suivez des yeux ces valseurs vernis et gantés: chacun d'eux représente un regret et une espérance. — Le noble faubourg était sorti de ses noirs hôtels héréditaires, pour assister à cette fête dédiée à la vieillesse ou à la pauvreté des serviteurs de l'antique monarchie exilée; les illustres duchesses, les fines marquises, les contesses et les baronnes pur sang y brillaient, par les fraîches figures et par la beauté; les autres par l'éclat des noms et la vénérable authenticité de la race. — Parmi les hommes politiques, nous avons aperçu M. Berryer, M. le duc de Valmy et M. de la Rochejaquelein, et au premier rang des voyageurs de Belgrave-Square, M. le comte



(Hussard et Hussarde, par Gavarni.)



(Le Galop, par Gavarni.)

de La Ferronnais et M. le duc de Rohan. Pen à pen, le bal s'échauffant à la leur des lustres étincelants, les opinions se sont mises en danse et ont disparu dans l'enivrement de la valse tourbillonnante; alors il n'y a plus eu d'autre parti que le parti des aimables tête-à-tête, des élégantes conversations et du plaisir. — Tout le monde a lutté de bonne grâce et de dévouement dans cette nuit aristocratique; et pour ne citer qu'un trait de cette courtoisie générale, M. Perrezaud, propriétaire voisin du Casino-Paganini, a fait jeter sur un vaste mur de son hôtel, pour faire un plus libre passage aux équipages nombreux et bruyants qui se croisaient en tous sens, à la grande douleur des oreilles débrutées de la rue de la Chaussée-d'Antin.

Mais il y a bal et bal: toutes les danses ne ressemblent pas à ces danses coquettes, toutes les valseuses à ces valseuses délicates et distinguées même dans leur plus vive ardeur, dans leur plus grand abandon; demandez plutôt au bal de l'Opéra ce qu'il en pense. C'en est fait! le bal de l'Opéra a jeté, comme on dit, son bonnet par-dessus les moulins, semblable à ces bons et joyeux compères qui finissent par se moquer du qu'en-dira-t-on, et se livrent, à la face du prochain, aux éclats de leur plus grosse joie; le bal de l'Opéra ne garde plus de ménagements; il s'est fait débardeur, le plus ardent, le plus intrépide, le plus infatigable, le plus bruyant, le moins anacréontique des débardeurs. Véritable danseur d'enfer, ses nuits se passent dans les emportements de l'haléante cachucha, dans l'effroyable flux et reflux du galop infernal. — Le foyer a tout à fait abdiqué son galant privilège; ce n'est plus le lieu d'asile des mystérieux tête-à-tête et des fines causeries, mais une espèce de voie publique trop étroite pour contenir la foule qui s'y presse et s'y entasse bêtement, sans grâce, sans but et sans plaisir.

— Passez du foyer dans la salle, c'est autre chose: là le rompt d'œil est à la fois effrayant et splendide, éblouissant et diabolique; on se croirait convié à une noce de démons. Les costumes bizarres, les masques grotesques, les cris éfrénés, le délire de ces nuits étincelantes de mille feux, ressemblent en effet, à s'y méprendre, à quelque furieuse fête de damnés. On ne danse pas autrement à l'hôpital des fous, ou sur une terre d'anthropophages, autour des idoles que les naturels du pays encensent par des cris et des rondes échevelées. — Que diraient, je vous le demande, les petits marquis et les petites duchesses d'autrefois, nation monothéiste et mignarde, qui venait d'un pied lèste et fin, d'une voix traîtresse et douce, aimer ces nuits d'Opéra de ses pirouettes médisances, de ses audaces amoureux, de ses furieuses trahisons? que diraient-ils en se retrouvant tout à coup au milieu des propos violents et du tumulte brutal de ces horribles bals? madame la marquise s'évanouirait et demanderait des sels; M. le chevalier s'échapperait en pirottant sur son talon rouge, s'écriant: « Holà! oh! Lableur! holà! Dubois! holà! Labranche! où sommes-nous? Qu'on me délivre de ces forcenés! » Oh, le vice raffiné, la corruption parfumée de ces petits messieurs, s'enfuirait aux énergiques éclats de l'orchestre de Musard, en se bouchant les oreilles d'épouvante.

Le bal de l'Opéra est, à l'heure où je parle, dans son plus chaud accès de fièvre; c'est que le carnaval touche à sa fin; c'est que le mercredi des cendres, ce croque-mort des jours de folie, creuse déjà la fosse où le mardi gras doit être porté en terre par les défunts éplorés. Dans quelques jours tout sera dit, Musard n'aura plus qu'à monter sur son pupitre pour prononcer l'oraison funèbre du carnaval de 1844.

Gavarni, présentant cette mort prochaine, a voulu sauver quelques traits de ce carnaval bientôt expiré; le carnaval ne mourra pas du moins sans nous laisser un souvenir de sa figure et de sa personne, grâce au spirituel crayon qui vient de le croquer avant son dernier soupir, pour les menus plaisirs des lecteurs de *l'Illustration*. Sans doute, ce n'est pas là le carnaval tout entier; il serait difficile, cher lecteur, de vous l'envoyer sous bande et à domicile. Essayez un peu de mettre l'Opéra et son bal colossal dans la boîte du porteur de *l'Illustration* et de le glisser sous votre porte ou sous votre chevet pour vous divertir à votre réveil; je vous en défie, tout habile homme que vous êtes, ô lecteur mon ami! Or, à défaut du carnaval en personne, acceptez-en ces échantillons; d'une part, ce commis marchand déguisé en Albanais pour rire; de l'autre, ce clerc d'huisserie affublé des ailes, des pattes, des plumes, du bec d'un oiseau fantastique. Voici un hussard qui certes n'a pas fait ses premières armes dans le régiment des hussards de la mort; son uniforme n'annonce ni de terribles coups de sabre ni de sanglantes batailles; au tuyau de poêle qui lui sert de coiffure, à son dolman orné des élanis et des cordons de ses rideaux, on devine que moult hussard sort de l'école militaire des bals masqués, et qu'il ne connaît

le contraire et convertira mon héros nocturne en César ou en Napoléon.

Dans l'armée de Musard, un lussard n'est au grand com-

L'Académie française ne donne pas de bal, mais elle livre des batailles à toute outrance; le dernier combat académique a été des plus acharnés; *l'Illustration*, dans son dernier numéro, en a déjà donné un rapide bulletin. Deux doutes, comme on sait, étaient le prix de la victoire, l'un occupé naguère par l'honnête M. Campenon, l'autre par notre regrettable et illustre Casimir Delavigne; la lutte n'a pas été vive autour du fauteuil de Campenon: du premier coup, M. Saint-Marc Girardin l'a emporté et s'y est assis, laissant M. Alfred de Vigny et M. Emile Desclaux de lui à dix voix en arrière; la succession de Campenon ne demandait pas un plus grave engagement: c'était un héritage de rimes bucoliques, et les pipeaux champêtres invitent aux innocents combats. L'ombre pastorale du poète aurait souffert d'une bataille plus ardente et plus prolongée; elle préfère, sans doute, cette simple escar-mouche terminée au premier choc, et presque aussi douce qu'un duel entre Méléagre et Tityre, sous la voûte d'un hêtre, au son de la musette.

Pour Casimir Delavigne, c'était autre chose; l'auteur des *Messénienes* et du *Paria* avait droit à une plus vaillante mêlée; le clairon martial et la lyre héroïque retentissent dans les poésies de Casimir Delavigne, chantant la liberté, célébrant les faits illustres, ou gémissant sur un mode tragique et sombre; tout, dans ses rimes épiques, respire les passions sérieuses et profondes. — Les candidats académiques semblaient s'être échauffés à l'ardeur du poète; ils se sont pris corps à corps, décidés à combattre avec acharnement pour savoir à qui reviendrait sa dépouille. Trois champions, — on l'a vu, — ont tenu bon jusqu'à la dernière extrémité: M. Alfred de Vigny, M. Sainte-Beuve et M. Vatout; sept fois ils sont revenus à la charge, l'un contre l'autre, épuisés, halelants, mais se défendant toujours, et aucun d'eux ne voulant battre en retraite devant son rival. Parmi ces trois adversaires acharnés, M. Sainte-Beuve a gardé constamment l'avantage, M. Vatout l'a suivi de plus près, et M. Alfred de Vigny,



(Masquerade par Gavarni.)

plet qu'à condition d'avoir la femme-hussard pour compagne; c'est la consigne; aussi Gavarni n'y a pas manqué; il connaît trop bien la loi du carnaval pour lui faire un tel affront. Voici donc la femme-hussard dans son élégant costume, aigrette au front, éperons aux jambes. Vraiment, hussard mon ami, tu n'es pas malheureux; oh! quel galop tu vas danser avec ta gentille hussarde!

Le galop commence en effet, mais Gavarni a cru devoir y mettre des ménagements; de même que toute vérité n'est pas bonne à dire, tout galop n'est pas bon à montrer. Ne montre donc, ô Gavarni! que juste ce qui se peut voir; ménage notre jeunesse et notre candeur. Bien! nous pouvons risquer les deux yeux: ce débaucheur qui se dandine en s'appuyant sur l'épaule de son voisin, ce malin, ce grenadier, ce lancier polonais, ces figures burlesques, et cette pantomime qui les accompagne, tout ce carnaval n'a rien qui ne paraisse devoir en arrêter l'impression, comme disaient les



(Un Turc, par Gavarni.)



(Le Galop, par Gavarni.)



(Un Homme-Oiseau, par Gavarni.)

que la manœuvre professée de minuit à six heures du matin, sous le commandement du capitaine général Musard; ce n'est certes pas sa subretiche, si semblable à un cabas, qui dira

visés des censeurs d'autrefois: la fille perdra la vue de cet innocent galop à sa mère. — Mais assez danser et galoper comme cela; passons à d'autres exercices.

le noble poète, n'est venu que sur les talons de M. Vatout, comme pour attester, une fois encore, que dans ces pugilats littéraires ce n'est pas toujours l'athlète le plus richement et

Le plus élogieusement armé d'esprit et de génie qui a pour lui les passages camp ou les deux... — L'Académie, lassée de ces sept assés inutilement livrés par M. Vatout à M. Sainte-Beuve, par M. Alfred de Vigny à M. Vatout; l'Académie les voyant tous trois débout après cette terrible journée, sans que l'un ait pu décidément tuer les deux autres; l'Académie, qui, d'ailleurs, sentait le besoin de refaire ses forces, a fini par désertir les bancs pour aller dîner.

L'allure recommença dans deux mois, et comme dans cette mémorable séance du 8 février, deux fautenils seront offerts à l'ambition des concurrents; ce fauteuil de Casimir Delavigne, si vivement disputé et qu'on craint imprenable; et celui de Charles Nodier, encore vierge de toute attaque; durant ces deux mois, M. de Vigny, M. Sainte-Beuve, M. Vatout, auront le temps de reprendre haleine et d'affiler leurs armes émoussées. Mais les Académies et les bûls sont changeants; qui sait si M. Vatout, qui voguait hier à la surface, demain ne fera pas un plongeon; M. de Vigny et M. Sainte-Beuve sont, en effet, les deux talents vrainement littéraires que l'Académie devrait sérieusement adopter. Elle se ferait honneur par ces deux choix, en faisant justice à deux hommes d'un mérite incontestable et incontesté; mettez donc l'un dans le fauteuil de Delavigne, et que l'autre fasse son nid dans celui de Charles Nodier! on battraît des mains de tous côtés. Or l'Académie est peu habituée à recueillir, pour prix de ses suffrages particuliers, le suffrage universel. Ce sera du fruit nouveau pour elle.

Il est vrai que la question se complique; au lieu de deux écrivains distingués, de deux ravas esprits poursuivant le double héritage de Delavigne et de Nodier, l'Académie française en comptera, dit-on, un troisième, M. Mérimée, l'auteur si ingénieux et si correct de tant de petits romans exquises, s'est décidé à se livrer au flux et reflux académique; M. de Vigny et M. Sainte-Beuve auront pour adversaire dans la prochaine rencontre. — De Vigny, Sainte-Beuve, Mérimée, Vatout, voilà les quatre candidats appelés à tenir le haut bout dans cette nouvelle mêlée; d'autres encore rôdent aux portes, pour tâcher de se faufiler dans un moment de confusion et de trouble, et de se glisser au fauteuil par un tour d'escamotage; nous ne les nommerons point, de peur de les compromettre. Mais l'histoire de l'histoire et des plaidiers est d'une application tout académique; plus d'une fois, deux fières champions, se battant à qui aurait le fauteuil, ont été tout surpris de voir un monsieur qui flânait paisiblement par là s'y installer à leur barbe. M. Casimir Delavigne a des chances.

Le trait suivant de leurs conjugués vient faire diversion aux intérêts académiques; c'est précisément dans le voisinage de l'Institut que le fait s'est passé, non loin du quai Voltaire. — M. et madame A... ne brillent point par un excès de tendresse réciproque; plus d'une fois ils ont donné à leurs voisins des preuves de l'incompatibilité de leur humeur; on accuse M. A... d'être un peu bourru, et madame d'avoir des crises de nerfs par trop fréquentes; quand monsieur gronde, madame s'évanouit, et quand madame s'évanouit, monsieur tempête de plus belle; de sorte que les collègues de monsieur et les crises de madame arrivant tous les jours, plutôt deux fois qu'une, c'est véritablement un ménage diabolique. — Vendredi dernier, madame A... se plaignit de violentes douleurs d'entrailles: « C'est ce monstre, s'écria-t-elle, qui m'aura empoisonnée! Le monstre n'est digne naturellement son mari. Aussitôt l'alarme de se réveiller dans la maison; M. A... entra sur ces entrefaites: « Ah! monsieur, lui dit son portier, en arrivant à lui tout effaré; savez-vous ce qui arrive? — Non! — Madame se plaint d'être empoisonnée; et devinez qui elle accuse? — Pas davantage! — Vous, monsieur. — Moi! répliqua le mari, du plus beau sang-froid du monde, moi! Eh bien! qu'on la fasse ouvrir! »

Fragments d'un Voyage en Afrique (1).

(Suite. — Voir t. II, p. 328 et 371.)

Des chevaux tout sellés furent mis à notre disposition, et nous nous joignîmes un cortège de l'émir, qui était composé d'environ huit cents hommes, y compris les cinq cents cavaliers réguliers qui forment sa garde ordinaire. Ces cavaliers ne quittent jamais sa personne, pour laquelle ils ont montré, dans certaines circonstances, le dévouement le plus absolu. Au milieu des réguliers je remarquai un kalifat qui portait l'échard de l'émir; cet échard est tout simplement un petit carré de toile qui a la forme des guidons de nos régiments; elle est de couleur bleue, avec un yatagan rouge au milieu.

Nous franchîmes au galop la distance qui séparait le douar d'Abd-el-Kader des douars de son armée. En arrivant, nous la trouvâmes rangée en bataille dans la plaine. L'interprète, qui marchait à nos côtés, et devant lequel je n'avais pas jugé à propos de faire parade de ma connaissance de la langue arabe, m'expliquait ce qui se passait autour de moi; puis, nous montrant avec ostentation les bataillons qui se déroulaient devant nous en longues spirales.

« Tu vois, me dit-il, les corps commandés par les lieutenants de mon maître: ici sont les troupes de Sidi-Mohammed-El-Berkany, kalifat de Médjah; là, le kalifat de Milhanah, Ben-Allah, a établi son camp. Presque à l'extrémité de la plaine se trouve l'artillerie, composée en grande partie de déserteurs chrétiens. En reportant ton regard vers l'est, tu retrouveras les milices de Sidi-Mustapha, frère d'Abd-el-

Kader, et du sheikh Ben-Sleim, dont le terrible yatagan a tant fait tomber de têtes ennemies; puis les fantassins de Sidi-Al-Kranon, premier ministre, enveloppé comme dans un réseau de fer cette armée formidable; enfin, et comme un vaste cercle qui circonscrit tous les autres, les cavaliers irréguliers, fournis par toutes les tribus, fourmillent le long de la vallée. Regarde autour de toi, sur les crêtes des monts, sur les plateaux que tu peux découvrir, dans les gorges étroites, partout il y a des hommes dévoués, dont l'indépendance est le premier besoin, et qui ne négligeraient rien pour la reconquérir.

— Ton maître est donc bien puissant? m'écriai-je.
— Son bras s'étend sur toute l'Algérie; il gouverne à la fois les provinces auxquelles tant de boss commandaient jadis. Le descendant d'Ismaël est inspiré de Dieu, et la lumière céleste illumine son ame. Comment veux-tu que les Arabes résistent à l'entraînement qu'il leur inspire? Le serviteur du Prophète réunit donc sous sa bannière tous les Arabes indépendants. Ce qui te paraît d'hommes et de chevaux ne constitue que la matière des ressources de mon maître; et il ajoutera au besoin les vaillants soldats de Ben-Hanny, les deux mille cinq cents combattants de Bou-Hamdy, et la foule innombrable des volontaires dont tu ne vois ici qu'un faible détachement. »

Nous arrivâmes, en cet instant, au milieu de la plaine; Abd-el-Kader et sa suite se placèrent sous l'ombrière de quelques arbres qui étendaient leurs rameaux protecteurs à quelques pieds du sol, et, tandis que l'armée se disposait à évoluer en notre présence, l'émir me fit dire qu'il avait à causer avec moi.

Je m'approchai, non sans crainte, du terre sur lequel se trouvait l'émir; mais ma timidité ne tint pas devant son sourire, et ce fut avec toute l'aisance dont j'étais susceptible que je vins prendre place à ses côtés.

Après les saluts d'usage, que les Arabes prolongent indéfiniment, et tandis que l'armée défilait à quelques pas de nous, j'expliquai à Abd-el-Kader mes vues et mon traité de commerce. Quelques avantages que je lui fis entrevoir le séduisirent, et il m'accorda sur-le-champ son appui.

La revue se termina enfin; je pris congé de mon protecteur, et je retournai en ville avec le seul de mes compagnons de route qui fut resté à mon service, le fidèle Ben-Ouili.

Depuis ce jour, j'eus souvent l'occasion de voir Abd-el-Kader, qui ne cessa de me témoigner le vif intérêt qu'il portait à la réussite de mes desseins. J'obtins même de lui un sauf-conduit revêtu de son sceau; et, après un assez long séjour à Milhanah, je fis mes préparatifs pour un long voyage à travers des populations inconnues.

J'avais le droit d'exploiter, sans exception, tous les points du territoire arabe; et là où j'opérais, il m'était permis à personne de me faire concurrence. L'émir en avait fait publier l'ordre dans tous les marchés. Médjah fut le lieu où j'établis le centre de mes opérations; cette ville me convenait d'autant mieux, qu'elle était plus rapprochée des possessions françaises, et que ses laïnes et celles de la province sont d'une qualité supérieure à toutes les autres.

Le traité que j'avais conclu fut exécuté malgré les obstacles que m'opposèrent le bey et les notables de la ville. On me soumit au contrôle du chef, mais, chaque fois que j'étais menacé d'un acte arbitraire, j'écrivais à l'émir, qui me rendait toujours justice. J'allai dans l'intérieur des terres, afin d'obtenir des laïnes à des prix modiques. Je passai deux mois au milieu des tribus arabes, assistant à tous les marchés, sans avoir eu à supporter la moindre injure. C'était, au contraire, à qui me livreraient ses produits, et ils se battaient quelquefois pour m'offrir l'hospitalité. L'empressement avec lequel j'étais accueilli partout paraît d'autant plus extraordinaire, que je n'avais pour toute escorte que mon pif Ben-Ouili (un pif est la plus triste des recommandations en Afrique). Jamais le moindre incident fâcheux ne troubla mon repos, et pourtant je parlais sans cesse aux Arabes de ma patrie, de la valeur de nos soldats, de la supériorité de nos armes. Loin d'exciter leur colère, j'étais écouté avec intérêt; je leur faisais désirer d'être gouvernés par cette nation qu'ils nomment, dans leur métaphorique langage, le sultan des nations.

C'est avec la même sécurité que je visitai successivement des lieux qui touchent au désert: le Ziben, Ghronat et Boural. Je parcourus les agahicks des Beni-Bouyacoub, Titeray, Douaier, Habedy, où les populations me parurent pencher du côté de la France; mais la crainte que leur inspire l'émir est plus forte que leur désir. Plus tard (en 1810) ils furent, comme tous les Arabes, appelés à la guerre sainte. Force leur fut de marcher; mais ils combattirent avec tant de mollesse, qu'Abd-el-Kader les frappa d'une contribution de cent mille bouddous.

Dès que j'eus écoulé mes laïnes, je me rendis à Tekedempt. Là, je trouvai les ouvriers français qui étaient venus fonder une manufacture d'armes. Je me liai d'amitié avec l'un de nos jeunes compagnons, et nous nous mîmes à visiter la place, qui allait devenir bientôt la capitale de l'émir arabe.

Tekedempt est d'une importance incontestablement supérieure à toutes les villes de l'intérieur de l'Afrique. Située non loin du désert, au milieu de montagnes élevées, elle semble inépuisable à l'émir. Un fort assez mal bâti, peu considérable (il a cent mètres de tour environ), ancré sur un travail depuis quatre ans, élève à peine à quelques pieds du sol ses murs inachevés. L'intérieur du fort a été divisé en magasins et en casernes; quatre rampes de 4 sont placés sur une esplanade à l'entrée du fort; en dehors est un grand hangar où l'on met l'orge. Comme celui de Tazza, le fort de Tekedempt possède des cachots où les prisonniers ne sont pas trop maltraités.

L'hôtel des monnaies d'Abd-el-Kader est aussi à Tekedempt. Un frappe de petites pièces en cuivre d'une valeur conventionnelle de trois liards, et qui ont tout au plus la valeur intrinsèque de tiers. L'émir n'a jamais frappé de monnaies d'or ni d'argent, mais il a mis en circulation quelques pièces blanches auxquelles il a donné une valeur assez élevée. Les

ontils dont on se sert à la monnaie proviennent de France.

La ville de Tekedempt est non seulement le dépôt particulier de Mascara, mais encore le dépôt général de l'Arabie indépendante. L'émir y entretient constamment cinq cents chameaux et deux cents mulets affectés aux transports de la guerre. D'immenses approvisionnements y sont amoncelés; c'est là qu'aboutissent les caravanes chargées d'armes et de poudre qu'expédie le Maroc, et qu'on distribue à toutes les places de l'intérieur, suivant les besoins du moment.

À côté du fort principal est un fortin à demi ruiné; c'est là qu'on a été établis les ouvriers envoyés par le gouvernement français. A droite, au fond de la vallée et sur les bords d'un ruisseau, a été bâti un bel édifice qui devait leur servir d'atelier. Les travaux s'exécutent à l'aide d'une machine hydraulique. Durant mon voyage à Médjah, j'appris que la fabrication des fusils avait commencé et qu'on en avait tirés par jour à l'émir. On avait désigné, sur la demande de nos ouvriers, une cinquantaine d'Arabes pour faire l'apprentissage du métier; car, à l'exécution de leur engagement, nos compatriotes devaient rentrer dans leurs foyers. Abd-el-Kader les payait fort mal. Le chef de ces ouvriers, M. Guilmom, avait été assassiné; un second était mort de la peste; les autres ont reçu la France.

Tekedempt possède une garnison de deux cents réguliers, une compagnie de canonniers et quatre pièces de petit calibre, réparées par nos ouvriers. A trois cents pas du fort s'élevait une multitude de cabanes en chaume et en maçonnerie. L'émir engagea les habitants à bâtir des maisons; ceux-ci ne tenant aucun compte de l'invitation, il s'avisait de mettre le feu à leurs huttes, et renouvela trois fois la plantation. Les Arabes obéirent alors et se mirent à jouer de la traie. Une mosquée brilla au milieu de la ville. Tous les dimanches il s'y tint un grand marché; les tribus y apportent leurs récoltes; on y vend des raris de Moïalah et de Milhanah à un prix excessif. De hautes montagnes enserrèrent Tekedempt; la Mina l'arrose de ses eaux bienfaisantes. La rivière est très-dangereuse pendant l'hiver, qui est ordinairement rigoureux dans cette contrée. L'été s'y distingue, au contraire, par des chaleurs excessives, d'où naissent des fièvres mortelles.

Les lions y sont nombreux et portent leurs ravages jusqu'aux portes de la ville. Des qu'on se couche, on entend rugir ces animaux qui mettent la population en émoi et enlèvent des âmes sous le fort même. Les hyènes et les panthères rôdent aussi en grand nombre aux alentours. Du reste, les jardins de Tekedempt sont charmants, et le sol de la province est fertile.

Le gouverneur, Harji-Ahmed-el-Kader-Bou-Kreklara, est un homme dans la force de l'âge, petit et vigoureux; ses traits sont loin d'annoncer le talent qu'il possède. Il est bien-peu de Mouloud-Ben-Aratch. Son influence sur les indigènes est très-étendue; tous prennent les armes à son appel, et il n'a qu'à se montrer pour qu'on lui paie l'impôt. Abd-el-Kader lui a fait don de la maison qui lui habite. L'assise aux conseils d'Etat, et jout d'un grand crédit auprès de l'émir. Comme sous les ordres du kalifat de Milhanah, il commande en souverain dans son district. Kreklara ne va jamais à la guerre et ne quitte point son gouvernement; il est moins fanatique que les autres chefs et bon diable au fond, quoique un peu brusque.

Un remarque, tout près de la ville, une montagne colossale et taillée à pic d'un côté, tandis que l'autre a la forme d'une scie; c'est l'Onseris; elle a donné son nom à la tribu qui l'habite. Vers le milieu de la pente, est une grande caverne d'où l'on extrait 80 pour 100 de plomb et 2 pour 100 d'argent. Les Onseris ont le monopole de l'exploitation; ils retirent le métal en allumant de grands feux dans la caverne et en le faisant fondre; ils fabriquent beaucoup de balles avec ce plomb.

(La suite à un prochain numéro.)

Chronique musicale.

La Société des Concerts, qui a repris ses belles séances au Conservatoire, a débuté cette année par une œuvre, sinon nouvelle, du moins inconnue à Paris. C'est une symphonie de M. Mendelssohn-Bartholdy, laquelle passe, en Allemagne, pour une des productions les plus remarquables de ce maître. Elle atteste, en effet, un grand savoir, un sentiment très-délicat de l'harmonie, une habileté de contrepointiste, que peu de musiciens vivants pourraient égaler, que nul ne pourrait surpasser peut-être. Les détails mélodiques y abondent, et les lignes musicales, et les pittoresques dispositions d'orchestre; seulement il nous semble que la pensée première n'est pas toujours au niveau de tout ce savoir-faire, et qu'à cette œuvre si habilement travaillée. L'inspiration manque quelquefois. Sans cela, M. Mendelssohn devrait être placé sur le même rang que Haydn, Mozart et Beethoven, ces rois de la symphonie. M. Mendelssohn occupe du moins le premier degré au-dessous d'eux, et c'est encore une place assez élevée pour satisfaire les plus ardents auditeurs.

Deux autres morceaux inconnus ont été essayés dans les deux premiers concerts. Ce sont deux chœurs de Beethoven. L'un, intitulé sur le programme *Le Génie de la Mer*, ne répond guère à ce titre, sans quelques détails. C'est une composition bruyante, violente, tourmentée. L'effet vocal y est dit et peu harmonieux. On est tout surpris de ne s'y reconnaître aucune de ces grandes pensées, aucun de ces élans de passion qui sont comme le cachet du génie de Beethoven.

L'autre est, sous tous les rapports, digne de ce grand homme. C'est un chœur composé pour un drame allemand intitulé *les Ruines d'Athènes*. Souvent, de l'antré côté du Rhin, on intercale dans une œuvre poétique, ou même dans

(1) La reproduction de ces fragments est interdite.

une pièce en prose, quelques morceaux de musique vocale ou instrumentale; on sait que les Allemands ne trouvent la musique de trop nielle part. Cela même s'est fait quelquefois en France, et notamment à l'ancien Opéra, où l'on représentait, il y a quinze ans, un ouvrage intitulé *la Prise de Missolonghi*, pour lequel Herold avait composé une ouverture et des chœurs d'une beauté remarquable. Le morceau intercalé dans *les Baines d'Athènes* est une marche instrumentale au milieu de laquelle le chœur intervient de la manière la plus originale et la plus imprévue. On dirait une composition euvrée d'enthousiasme, qui mêle tout à coup ses acclamations à un chant de triomphe. Rien de plus neuf et de plus saisissant que la pensée première de cette composition, laquelle est exécutée d'ailleurs avec cette vigueur de main, cette largueur de développements, cette riche sobriété de détails, cette habileté souveraine, cet élan et cette puissance qui ont élevé si haut la gloire de Beethoven.

Les autres morceaux exécutés dans ces trois premiers concerts, qu'ils soient de Beethoven, de Mozart, de Haydn ou de Weber, sont connus depuis longtemps, et nous sommes dispensés d'en parler. Mais nous devons remarquer une innovation fort méritée qui a signalé la dernière séance. On y a exécuté le début de l'introduction du *Moisé français*.

Il semblait jusqu'ici que la Société des Concerts ne jugeât point Rossini digne de son attention. On avait bien vu, une fois ou deux, le nom de cet homme illustre inscrit sur son programme, mais c'était sans tirer à conséquence, et on eût dit une concession faite au talent de quelque cantatrice en renom. Il y a deux ans, par exemple, il avait été permis à madame Viardot de faire entendre le rondeau final de *Cenerentola*. Cette faveur était accordée non au mérite de l'auteur, mais à la brillante exécution de son interprète. Aujourd'hui, c'est tout autre chose : c'est bien à Rossini lui-même que la salle de la rue Bergère vient d'ouvrir ses portes. Quoi qu'il soit vivant, et qu'il porte un nom italien, Rossini vient d'être admis enfin au rang des grands maîtres de l'art, et nous félicitons sincèrement la Société des Concerts de cet acte de justice.

Elle n'a pas eu lieu de s'en repentir : l'introduction de *Moisé* a produit un effet immense. Les vastes proportions de ce morceau, l'élevation des idées, la magnificence du style, l'éclat de l'instrumentation, ont fait sur l'auditoire une impression profonde. Ce succès encouragera sans doute la Société des Concerts à ne plus négliger désormais cette mine si opulente, qui est tout entière à sa disposition.

Trois exécutants se sont fait entendre dans ces trois séances. Dans la première, M. Belke, premier trombone de la musique de sa majesté prussienne. C'est un artiste d'un talent remarquable, qui engage fructueusement la lutte avec un instrument rebelle, et qui réussit presque toujours à le dompter. Mais à qui bon ces batailles sans but et ces stériles exploits? Le trombone ne paraît-il pas un peu prétentieux quand il lutte avec le zoloubet, et ne ressemble-t-il pas au géant Polyphème faisant l'aimable auprès de Galathée, que ses tendres attentions mettent en fuite?

M. Dorus a prononcé pour la centième fois, ce qui est déjà commun de tout le monde, et n'est contesté par personne, savoir qu'il n'aurait point de rival sur la flûte, si M. Talou n'existait pas.

Mademoiselle Louise Mattman a exécuté dans le troisième concert un concerto de Beethoven pour piano et orchestre. Elle a montré une netteté, une fermeté, un aplomb que l'on rencontre rarement chez les maîtres les plus expérimentés; et mademoiselle Mattman n'a pas dix-huit ans! Telle est déjà la perfection de son exécution, la rigoureuse précision de ses allures, la pureté de son goût, l'élégante simplicité de son style; tel est enfin son respect pour le texte, qu'elle exécute et pour les intentions du maître qui l'a écrit, qu'on peut sans hésiter ranger son talent au nombre des plus sérieux, des plus solides de ce temps-ci.

Tel est aussi le caractère du talent de M. Charles Dancla, élève de Baillot, et également recommandable comme violoniste, ou violoniste, et comme compositeur. M. Dancla a donné dernièrement un concert où il a fait entendre plusieurs morceaux de sa composition, des études pour le violon d'une très-habile facture, une ballade vocale d'un style fort distingué, un trio pour piano, violon et violoncelle, et un fragment de quatuor. Tout cela attesté à la fois de l'imagination, du goût et beaucoup de savoir. Dans cette séance, M. Charles Dancla était assisté de mademoiselle Laure Dancla, sa sœur, et de MM. Armand et Léopold Dancla, ses deux frères. Charmant et touchant spectacle que celui de ces quatre jeunes artistes, enfants de la même mère, vivant ensemble, travaillant ensemble, et s'appuyant l'un sur l'autre le long de ce chemin laborieux et escarpé qui mène à la renommée.

Le second concert de M. Berlioz a eu lieu le 5 février dernier. La seconde partie était composée des quatre morceaux de la symphonie dramatique où l'auteur s'est efforcé de traiter à sa manière ce magnifique sujet de *Homéo et Juliette*, qui a déjà inspiré tant de poètes, de peintres et de musiciens. C'est une composition instrumentale où interviennent parfois des voix humaines, comme dans la dernière symphonie de Beethoven. Cette œuvre paraît généralement moins heureusement inspirée que la *Symphonie fantastique* et la symphonie d'*Harold*, sauf toutefois le *Scherzo* connu sous le nom de *Scherzo de la reine Mab*, lequel est l'ouvrage le plus singulier, le plus bizarre, le plus piquant, le plus fantastique et le plus curieux peut-être qu'il ait jamais enfanté le cerveau d'un musicien. L'auteur y a pris pour thème la célèbre tirade de Mercutio dans la cinquième scène du premier acte de *Homéo and Juliet* : « La reine Mab est la sage-femme des fées; elle n'est pas plus grosse que l'agouti qui orne le doigt d'un aigle; son char est une mousette traquée sur un détrement ou par un vieux vers — ce sont là, de temps immémoriaux, les charroisiers des fées. — Les roues de ce char sont faites de longues pattes d'araignée; — la couverture, d'ailes de sauterelles; — les traits, des fils d'araignée les plus déliés; — son fonet est composé d'un os et d'une membrane de

grillon; son cocher est un petit moncheron habillé de gris.... — En cet équipage, elle vient galoper chaque nuit à travers le cerveau des amoureux, qui alors rêvent d'amour; elle se pose sur les genoux des courtisanes, et ils rêvent de faveurs roses; — sur les doigts des ayarats, et ils rêvent d'honneurs; — sur les lèvres des grandes dames, et elles rêvent de baisers, etc., etc. » Voilà ce que M. Berlioz a voulu traduire par des combinaisons d'intonations, de rythmes et de sonorités. — A-t-il réussi complètement? nous n'oserions l'affirmer. Devait-il raisonnablement se flatter de réussir, et la musique peut-elle revêtir d'une forme distincte et appréciable ces bizarres caprices de l'imagination, auxquels toute la précision du langage parlé ne suffit pas toujours à donner un sens? nous ne le pensons pas. Mais M. Berlioz n'en a pas moins produit une œuvre fort remarquable, pleine d'effets magnifiques, de dispositions instrumentales toutes nouvelles; une œuvre, enfin, qui n'est, sous aucun rapport, celle d'un musicien ordinaire.

L'ouverture du *Carnaval romain* est un morceau tout neuf, ou du moins que son auteur faisait entendre pour la première fois. Ici nous n'avons rien, ou presque rien à critiquer, et nous avons beaucoup à applaudir. Mélodies simples et parfaitement distinguées, travail harmonique, combinaisons instrumentales, tout est d'un homme supérieur. Ce morceau est écrit d'un bout à l'autre avec une verve, un feu, une fougue singulière; il a électrisé l'auditoire, qui l'a redemandé tout d'une voix, et nous regrettons que les bornes de cet article ne nous permettent pas d'en donner une analyse détaillée.

Quant aux autres compositions nouvelles que M. Berlioz a fait, ce soir-là, connaître au public, n'en parlons pas... Et qu'importe à un général d'être battu dans une escarmouche, pourvu qu'il reste vainqueur en bataille rangée?

On nous annonce, du fond de la Russie, des succès bien brillants aussi et des victoires bien éclatantes. C'est madame Viardot qui est le triomphateur; l'armée moscovite suit son char avec enthousiasme, et vient de lui décerner, par souscription, une couronne d'or rehaussée de pierres précieuses. Voilà ce qu'on peut appeler, sans métaphore et sans hyperbole, d'imprévisibles lauriers.

Théâtres.

THÉÂTRE DE LA PORTE-SAINTE-MARTIN : *Les Mystères de Paris*, roman en cinq actes et onze tableaux, par MM. Eugène Sue et Diniaux, décors de MM. Devoir, Philastre et Cambon.

Enfin le voici, ce fameux drame si impatiemment attendu! — Le verrons-nous ou ne le verrons-nous pas? disait-on depuis deux mois; et puis, c'était la censure qui le faillait, le mutilait, lui portait des coups mortels. Comment fera-t-il pour marcher après de telles épreuves? Pourra-t-il vivre encore? Ne sera-t-il pas réduit à l'état d'un moribond qui n'a plus que le souffle? Et cent questions de cette espèce qui étonnaient de la curiosité publique et de l'importance que les gazetiers et amateurs de sensations fortes et de drames épiques, mettaient à voir le roman de M. Eugène Sue assaini en drame et servi sur le théâtre. Enfin, la censure a lâché sa proie; mardi dernier, l'affiche portait bien positivement ces mots écrits en lettres majuscules : « Aujourd'hui, première représentation des *Mystères de Paris*. »

Nous, jamais événement ne causa une plus vive émotion; dès l'après-midi, le boulevard Saint-Martin était encombré d'une foule immense; une queue formidable et bruyante s'agitait aux portes du théâtre en replis tortueux; toutes les avenues étaient obstruées, et les passants, étonnés de cette affluence, s'arrêtaient sur les dalles du boulevard en formant un vaste amphithéâtre de curieux ébahis; un bureau de location, on se disputait les stalles et les loges; supposiez la salle vaste comme la place du Carrousel, tout un public aurait-elle suffi à contenir et à satisfaire les tumultueux amateurs qui se succédaient par douzaines, demandant une stalle ou une loge. On aurait coté les billets à cinquante francs, que les acheteurs n'auraient pas reculé. A voir cette multitude se ruant de tous côtés, on pouvait craindre que le théâtre ne s'écrût sous ses violents efforts; il semblait que la représentation dût être pleine de trouble et de cris; il n'en a rien été; sauf le bruit et le reflux inévitable dans une telle circonstance, le dix et le bourgeois des applaudissements luttant contre les sifflets, cette soirée, ou plutôt cette nuit (le drame a lui à une heure du matin), s'est accomplie très-honorablement, sans hurlements et sans blessures; à vrai dire, le public était, en général, gaie et vert, et les plus jolies femmes, les plus brillantes bouillottes donnaient au théâtre Saint-Martin un éclat d'éclatance et de coquetterie auquel il n'est pas tous les jours accoutumé.

Mais silence! ouvrons les yeux, prêtons l'oreille, la toile se lève. — Nous voici dans la rue aux Fèves, rue sombre et tortueuse, lugubrement éclairée par des réverbères au reflet sinistre et blafard; à droite, le fameux cabaret du *Lapin-Blanc*, lieu d'asile fréquenté par tous les bandits de la Cité; cette décoration est d'un effet original et saisissant; on la doit au pinceau de Devoir; ce n'est pas le seul éloge que nous avons à faire de cet habile artiste.

Dans cette terrible rue aux Fèves, nous retrouvons déjà tous les principaux personnages du roman; le prince Rodolphe protégeant Fleur-de-Marie, la pâle Fleur-de-Marie aux mains forcées de la Chouette et du Maître d'Ecole; le Maître d'Ecole, Jacques Ferrand, Rigolotte et le Chourineur. — Jacques Ferrand médite ses assassinats et ses ténébreux complots; ce n'est plus à Cécily qu'il en veut, mais à Fleur-de-Marie; il la convoie des yeux, il la convoite, il fait à tout

prix qu'il assouvisse cet amour forcé; oui, l'or et Fleur-de-Marie, voilà les deux passions de Jacques Ferrand. Le Maître d'Ecole est l'instrument de Jacques Ferrand dans ces infâmes entreprises; il est également prêt pour le rapt, pour le vol et pour le meurtre; il vient de frapper le malheureux client de Jacques Ferrand, et voici qu'il se retourne contre Fleur-de-Marie et l'accable de menaces et de violences; mais le prince Rodolphe et le Chourineur veulent sur l'infortunée; la Goualeuse se réjouit sous la protection du prince, tandis que le Chourineur, armé de ses deux poings et de son bras de fer, tient le Maître d'Ecole en respect; pour cette fois, Fleur-de-Marie échappe aux griffes de la bête féroce.

En sortant de la rue aux Fèves, nous entrons dans la maison Pipelot. Je vous présente la tendre madame Pipelot et son gros client M. Pipelot, portier et saucier tout à la fois, l'infortuné Pipelot, victime de l'infâme Cabron. Cabron est son cauchemier; il le poursuit, il lui tire le nez, il lui enlève sa perruque, il joue avec lui des scènes de Menophaüs et de la ménagerie. Plaigez Pipelot! — Mais ce n'est pas tout que de rire; Cabron, Rigolotte et Pipelot ne sont pas toujours là. L'orchestre joue un air farouche et lamentable; c'est Jacques Ferrand, c'est le Maître d'Ecole qui reviennent; le Maître d'Ecole menaçant toujours Fleur-de-Marie, et Jacques Ferrand prenant la pauvre fille à son service, véritable vautour planant sur sa proie et l'attendant que le moment de tomber sur elle et de la dévorer. Plus loin je reconnais l'honnête Germain et le malheureux Morel, l'ouvrier lapidaire; Germain, l'ami de Rigolotte; Morel, pâle, triste, succombant sous le faux travail et de la misère. Qui sauvera Morel? qui donnera du pain à sa vieille mère privée de la raison, à ses enfants amargés, à sa femme minée par la maladie? Hélas! pour surcroît d'infortune, un bandit vient de voler au lapidaire un diamant de trois mille francs qui un joaillier lui avait remis pour le tailler. C'en est fait de Morel; s'il ne meurt pas de faim, il mourra de désespoir. A qui s'adressera le pauvre diable? A Jacques Ferrand, qui passe pour un si honnête homme.

Ici Jacques Ferrand joue une de ces horribles scènes d'hypocrisie auxquelles il est habillé; il prie cinq cents francs à Morel. Le brave homme! s'écrie-t-on. Oui, mais, attendez; Morel a signé une obligation à trois mois d'échéance; dans trois mois il ne paiera pas, et Jacques le philanthrope le fera mettre en prison. N'a-t-il pas besoin de se défaire de ce pauvre Morel, qui a, sans le savoir, entre les mains, la preuve d'un assassinat autrefois commis par Ferrand.

En public, Jacques Ferrand joue admirablement l'homme de bien, mais, seul, il jette le masque. Voyez-le comptant son or d'un œil cupide et saignant; entendez-le railler ses victimes et supplantant les épouvantables bénéfices que lui rapportent ses crimes; puis, quand il a enroulé sa casquette, Jacques reprend son air béni, sa voix de sainte nitouche, et fait venir Fleur-de-Marie. Mais comme sa voix tremble! comme la passion perce sous ce masque d'hypocrisie! Fleur-de-Marie commence à éprouver de lugustes pressentiments! Il ne faut rien moins qu'une seconde intervention du Chourineur et de Rodolphe pour la sauver encore de la conception de Jacques et de la férociété du Maître d'Ecole.

Poufrez maintenant dans cette épouvantable mansarde. Une femme livide, des enfants englobés, une folle, un malheureux désespéré; c'est l'intérieur de la famille Morel. Germain, le bon Germain, apporte mille francs à cette misère pour l'arracher aux poursuites des huissiers. Le proût, en effet, vient discuter à cette famille affamée ce grabat qui lui reste et ce dernier morceau de pain. Ce proût, c'est Jacques Ferrand qui l'envoie; et quand Germain offre ses mille francs, « Monsieur, je vous arrête! dit Jacques Ferrand; vous avez vu cela dans ma caisse! » Germain proteste de son innocence. Rigolotte défend Germain, Morel se désespère; mais qu'importe! on traîne Morel et Germain en prison, et Jacques Ferrand, profitant de ce désordre, fait disparaître cette preuve d'un de ses forfaits qu'il poursuivait dans Morel.

Ainsi le drame s'engage dans tous les noirs mystères, dans toutes les douleurs, dans tous les crimes du roman.

Fleur-de-Marie, sauvée par Rodolphe, s'est retirée à la campagne dans un pays charmant; là elle est heureuse. Là elle retrouve la santé et la paix de l'âme. Ces beaux sites, ces vertes pelouses la ravissent; tout le monde l'aime, tout le monde la bénit, tout le monde l'honore, c'est un ange, dit-on, mais le Maître d'Ecole et Jacques Ferrand ne sont-ils pas toujours sur ses traces? Le Maître d'Ecole la retrouve, l'épie et l'attend que l'heure de la ressaïser; c'est peu! La pauvre Fleur-de-Marie est reconnue par une fermière dont le mari a été assassiné dans la rue aux Fèves; elle va Fleur-de-Marie parmi les bandits et la croit leur complice. « La voilà! s'écrie-t-elle, c'est la Goualeuse! » Et Fleur-de-Marie est chassée honteusement par ces honnêtes villageois qui tout à l'heure l'adoraient et la bénissaient.

Elle s'enfuit; le Maître d'Ecole, qui la guette, la lappe au passage. L'infortunée retombe entre ses horribles mains; et d'ailleurs Jacques Ferrand n'est pas loin. O Rodolphe! o mon brave Chourineur! que faites-vous? Venez, il est temps; venez au secours de Fleur-de-Marie!

Rigolotte ne vient pas, et le Chourineur est en prison. Le brave homme s'est fait mettre à la Force pour un crime imaginaire, afin de veller sur le malheureux Germain. Ceci nous procure l'occasion d'assister à un intérieur de prison : les visages féroces et repoussants, la violence, le crime, les hurlements, les soubres et sanglots, ces complots, rien n'y manque. Le Chourineur arrive à temps, en effet, pour sauver Germain d'un sort de ces horribles bandits qui veulent le tuer, mais non son honnêteté et son innocence; c'est un espion, pensent-ils. Sans le Chourineur, c'en serait fait de Germain; mais notre brave terrasse les plus vigoureux et fait peur aux plus hardis. Après quoi, on nous donne le spectacle d'une évasion de prisonniers; le Maître d'Ecole, qui s'est laissé prendre, est le nombre.

Des qu'il est libre, il rejoint avec ses complices Jacques



(Fleur-de-Marie; mademoiselle Grave.)



(Rodolphe; M. Clarence.)



(Rigolotte; mademoiselle Amanl.)



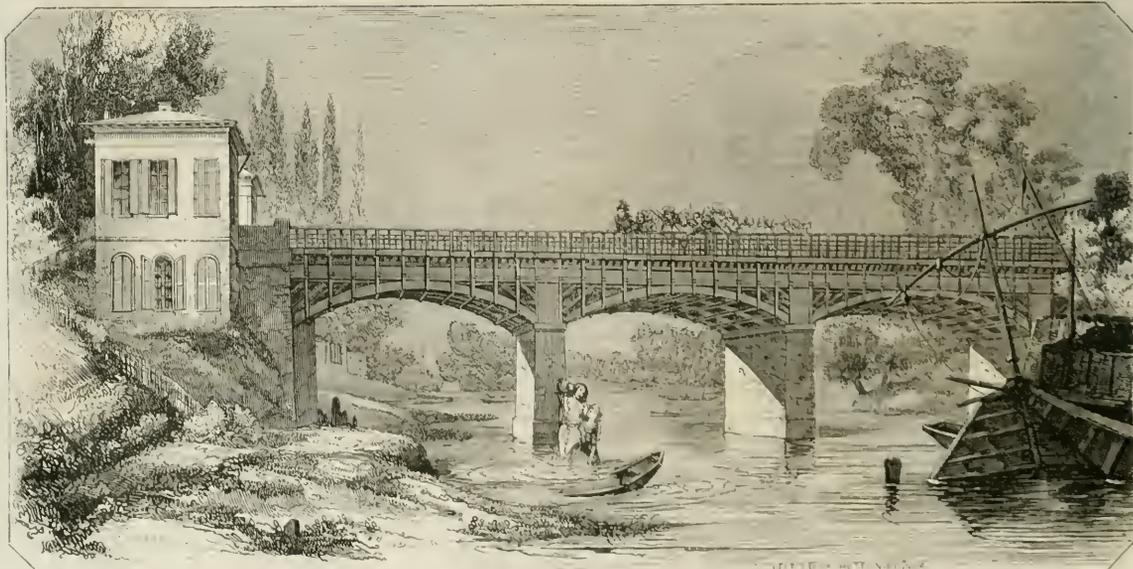
(1er Tableau. — La Rue aux Fèves.)



(M. Eugène Suc.)



2^e Tableau. — La Maison de la rue du Temple.



(3e Tableau. — Le Pont d'Asnières.)

Ferrand au pont d'Asnières. Cette décoration du pont d'Asnières est d'une rare beauté, d'un pittoresque merveilleux; elle est encore de M. Devoir. Là le Maître-d'École retrouve Fleur-de-Marie, et cette fois il a résolu de s'en défaire; mais le Chourineur vient à passer, descend sous l'arche du pont, et vient au secours de Fleur-de-Marie. Le Maître-d'École recule devant ce terrible Chourineur, qui, saisissant Fleur-de-Marie, la jette sur sa barque et rame à tours de bras. La barque chavire: Au secours! Fleur-de-Marie va se noyer. Non pas: le Chourineur la saisit et l'élève d'une main vigoureuse au-dessus des eaux, tandis que de l'autre il se cramponne de toutes ses forces à un anneau de fer attaché à une des arches du pont. Ou crie,

on accourt; un batelier arrive avec sa nacelle; le Chourineur y jette Fleur-de-Marie évanouie. Quant à lui, il se précipite au milieu des flots et s'échappe à la nage. Ce tableau a produit un grand effet.

N'avez-vous pas reconnu ce batelier? C'est Jacques Ferrand, Jacques qui prend tous les costumes et tous les visages. Ainsi Fleur-de-Marie est en son pouvoir. Jacques emporte sa victime à l'île des Ravageurs. Il y trouve le Maître-d'École et sa bande; alors il se fait un horrible pacte entre eux: Ferrand livrera à ces bandits Rodolphe, qui va quitter la France avec trois millions; il ne s'agit que de s'embarquer sur la route où le prince doit passer, et puis on l'assas-



(Le Maître-d'École: M. Raucourt.)



(Jacques Ferrand: M. Frédéric Lemaître.)



(Le Chourineur et Tortillard: M. Jemma, Mademoiselle Lerry.)



(11^e et dernier Tableau. — La Patte-d'Oie.)

sierra. « C'est bien ! dit le Maître-d'École. — J'y mets une condition, réplique Jacques Ferrand : tu m'abandonneras Fleur-de-Marie. — Marché conclu. » Il reste son en effet avec la pauvre fille; et maintenant sa passion se con- tient plus; l'infâme supplie et menace; Fleur-de-Marie résiste : « Eh bien ! tu mourras ! » Et il se prépare à la frapper; garde à lui, Ferrand voit le Chourmeur; une lutte affreuse commence entre ces deux hommes; enfin le Chourmeur, frappé d'une balle au bras, succombe à la douleur de sa blessure; Ferrand le terrasse, le charge de liens, et met le feu à la chaudière pour étouffer le Chourmeur dans les flammes; après ce monstrueux exploit, il s'échappe.

Le Chourmeur sera-t-il retrouvé? Non pas : nous le retrouvons à la *Patte-d'Oie*, debout et ferme sur ses jarrets, attendant le passage de Rodolphe, qu'il veut sauver du poignard du Maître-d'École, et Ferrand, qu'il surveille pour le livrer à la justice; les gendarmes sont avertis et sur leurs gardes.

Tandis que tous ces événements s'accomplissent, le prince Rodolphe retrouvait dans Fleur-de-Marie la fille qu'il avait perdue et qu'il croyait morte; maintenant le bonheur commence pour Fleur-de-Marie : elle a un père, un oncle et de généreux parents! Et sa mère, l'ambitieuse Sarah Mac-Grégor? Sa mère vient d'expirer en demandant pardon au prince et à Fleur-de-Marie, que cette marâtre avait abandonnée; le poignard du Maître-d'École a mis fin à la vie et aux remords de Sarah.

Mais revenons à la *Patte-d'Oie*, c'est là que le drame se dénoue. Nous avons encore à louer ici un admirable décor de M. Philastre et Cambou, dignes associés de M. Devour : une forêt, des allées à perte de vue, de longues baies d'arbres se perdant à l'horizon, un ciel chargé d'azur et de nuages légers; l'effet est superbe et au-dessus de toute idée.

Jacques Ferrand et le Maître-d'École arrivent avec leurs complices; alors se passe une terrible scène : le Maître-d'École demande à Ferrand la moitié du trésor qu'il a enfoui dans la forêt; Ferrand refuse; furieux, le Maître-d'École l'enferme dans une sombre cabane; on entend un cri; Ferrand sort à tisons, et les yeux saignants, le Maître-d'École le privé de la vue; il a appliqué à Ferrand le châtiment de l'*aveuglement* qu'il avait lui-même dans le roman de M. Sue. Dans cette atroce situation, le malheureux Ferrand gémit, se désespère, s'agenouille, demande pardon à Dieu; cependant le Chourmeur et les gendarmes le saisissent, lui, le Maître-d'École et les autres assassins, tandis que Fleur-de-Marie et Rodolphe passent dans une élégante calèche, escortés de Rigolotte, de Germain, de Morel, et de tous les heureux qu'ils ont faits et qui les haïssent.

Tel est à peu près ce drame; nous disons à peu près, car il est impossible d'entrer dans tous les détails de cette monstrueuse pièce, dont la représentation a duré six heures. Maintenant qu'en dire? Les auteurs ont besoin d'ôter le superflu des premiers actes, et que cette sage opération faite, les *Mystères de Paris* débarrassés de la Porte-Saint-Martin, une longue vogue de curiosité due à la popularité du livre, à la singularité du drame, aux terreurs qu'il excite, à la magnificence des décors, qui sont d'une grande hardiesse, d'une grande nouveauté, et enfin, au talent de Frédéric Lemaître. Nous lions pas mademoiselle Grave, Ratcourt, Clérence et Eugène Grailly.

Académie des Sciences.

COMPTE RENDU DES SECOND ET TROISIÈME TRIMESTRES DE 1845.

(Voir t. I, p. 247, 258, 259, t. II, p. 182, 198 et 510.)

III. — Sciences mathématiques pures.

La nature de notre journal ne nous permet pas de suivre dans tous leurs détails les communications qui se rattachent à ce titre; mais nous devons donner un résumé, ou au moins une indication de celles qui offrent le plus d'intérêt.

Subjects divers. — Mentionnons d'abord un mémoire dû à un jeune professeur, M. Amyot, sur les surfaces du second ordre. Le lecteur se formera une idée des surfaces de ce genre, lorsque nous lui dirons que la sphère, que l'ellipsoïde terrestre, que les réflecteurs paraboliques des réverbères et des lampes d'applique, et que même la surface gauche de l'aile d'un moulin à vent n'en sont que des cas particuliers. M. Amyot est arrivé, par l'application de l'algèbre à la géométrie, à des résultats qu'une commission dont M. Cauchy était le rapporteur a trouvés très-dignes d'intérêt. L'Académie, suivant les conclusions du rapport, a adressé des remerciements à M. Amyot, et a approuvé son travail.

M. Cauchy a communiqué à l'Académie un grand nombre de résultats de ses fécondes méditations. La mécanique moléculaire, le développement des fonctions en séries, la métaphysique du calcul infinitésimal, et les parties les plus élevées de l'analyse mathématique ont successivement fourni à l'illustre géomètre le sujet de mémoires étendus. Mais ses recherches sur la synthèse algébrique, pour être plus élémentaires et à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs, ne nous paraissent pas à avoir moins de prix.

Mentionnons encore les mémoires de M. Serret sur les fonctions elliptiques, de M. Binet sur le calcul intégral, de M. Libri sur les équations numériques, de M. Lamé sur les surfaces isothermes, et une note de M. Delaunay sur un problème de *maximum*.

Mais, parmi ces travaux, ceux qui nous paraissent offrir le plus d'intérêt à raison de l'âge de leurs auteurs aussi bien qu'à cause de leur importance, sont dus à deux jeunes géomètres qui donnent déjà de hautes espérances. M. Liouville s'est chargé de faire les rapports sur ces travaux, et il s'en est acquitté avec la bouillante ardeur et l'attention des plus propres à motiver ceux qui ont fait dans la carrière. Citons textuellement quelques passages de ces rapports.

« L'Académie nous a chargés, M. Lamé et moi, de lui rendre compte du mémoire relatif à une des parties les plus abstraites de l'analyse, la *division des fonctions bacheliques ou ultra-elliptiques*, dont l'auteur, M. Hermitte, figure depuis quelques mois seulement parmi les élèves de l'École Polytechnique. C'est avec un vif plaisir que nous venons présenter aujourd'hui les résultats de l'examen auquel nous nous sommes livrés. Peu de mots en effet suffiront pour faire comprendre toute l'importance du travail de notre jeune compatriote.

« En résumé, vos commissaires pensent que le mémoire de M. Hermitte est très-digne de l'approbation de l'Académie, et qu'il doit être imprimé dans le *Recueil des Savants étrangers*. »

M. Bertrand, ingénieur des mines, est l'un des auteurs dont nous parlons. Ses développements sur quelques points de la théorie des surfaces isothermes orthogonales ont motivé un rapport dont nous extrayons le passage suivant :

« M. Bertrand a débute, bien jeune encore, par des recherches fort remarquables sur la théorie mathématique de l'électricité, en remarquant le premier, d'une manière à la fois générale et simple, que l'absence de l'électrécité statique dans l'intérieur des corps conducteurs est une conséquence nécessaire de la loi du carré des distances; 2° que l'épaisseur de la couche en équilibre doit être nulle aux points où deux corps conducteurs se touchent. Il a depuis publié divers travaux de mécanique et d'analyse pure. Au mérite d'avoir résolu avec sagacité les questions dont il s'est occupé, il a joint celui de bien choisir ces questions elles-mêmes. C'est la marque d'un excellent esprit.

« Le mémoire qu'il a soumis en dernier lieu au jugement de l'Académie nous paraît digne d'être approuvé par elle, et d'être inséré dans le *Recueil des Savants étrangers*. »

Certains passages du rapport sur le mémoire de M. Hermitte ont été, pour M. Libri, l'occasion de soulever une réclamation de priorité à la suite de laquelle a eu lieu entre lui et M. Liouville un débat des plus vifs, qui a occupé la majeure partie de plusieurs séances. Nos regrets que les académiciens qui, en très-petit nombre, sont en état de porter le flambeau de la vérité dans une discussion de ce genre, ne l'aient pas fait d'une manière explicite. Il est vraiment déplorable que le pour et le contre puissent être soutenus presque avec la même vraisemblance, à en juger par les *comptes rendus*, aux yeux de la plupart des académiciens eux-mêmes tout aussi bien qu'à ceux du public.

Origine de notre arithmétique. — Il y a déjà plusieurs années que M. Chasles, habile géomètre à son tour, que savant bibliophile, avait expliqué un passage fort obscur du célèbre Boèce, de manière à rendre fort probable que les chiffres étaient employés avec une valeur de position, comme dans notre système ordinaire de numération, dès le quatrième siècle de l'ère chrétienne. Quoique cette opinion ne fût pas nouvelle, puisqu'elle se trouve exprimée dans l'histoire des mathématiques de Montucla, M. Chasles la présentait avec tant de développements, la discutait d'une manière si plausible, qu'elle attira au plus haut degré l'attention de toutes les personnes qui portent quelque intérêt à l'histoire des sciences. Cependant elle fut loin d'être admise sans contradiction. Parmi les adversaires les plus persistants de M. Chasles, il faut ranger M. Libri, qui, dans son *Histoire des sciences mathématiques en Italie*, avait signalé à la reconnaissance des Européens Fibonacci, connu sous le nom de Léonard de Pise, comme le premier qui eut, en 1202, publié dans son traité de l'*Abacus* et fait connaître aux chrétiens d'Occident la numération arabe. Mais depuis l'époque où cette question historique si importante a été soulevée, pas une année ne s'est écoulée sans que de nouvelles preuves, chaque fois plus convaincantes, n'aient été apportées en faveur de l'opinion de M. Chasles. La communication faite par ce savant à l'Académie, au commencement de 1845, avait prouvé que, dès la fin du dixième siècle, notre compatriote Gerbert vulgarisait le système de numération exposé d'une manière si obscure par Boèce. Il est revenu sur ce sujet dans le courant de l'année, et voici ce qui résulte de sa plus récente lecture à l'Académie :

« Les chiffres actuels dérivent des *apices* de Boèce, lesquels ont été en usage dans les traités du moyen âge; les Arabes et les Hindous, au contraire, ont des chiffres très-différents des nôtres; 2° La méthode de l'*Abacus*, telle qu'on la trouve dans le traité de Gerbert, était pratiquée sur des tables couvertes de poudre; aussi quelques auteurs modernes ont-ils appelé méthode *Art de compter sur la table couverte de poudre*, en usant toutefois ce qui était cette méthode, et la signification des textes obscurs qui la décrivent.

« Cette même méthode a une parfaite analogie avec deux procédés de calcul qui ont été en usage vulgaire chez les anciens, et qui se pratiquaient, l'un, avec des jetons qui on plaçait sur des lignes parallèles, où ils prenaient des valeurs de position en progression décuple; et l'autre, avec l'instrument appelé *souan-pan* chez les Chinois, et *abacus* chez les Romains.

« La tradition attribue à Pythagore le système de l'*Abacus*. Boèce dit que les disciples de ce grand philosophe ont appelé en son honneur *table de Pythagore* le tableau sur lequel se pratiquait cette méthode de calcul. Cette dénomination, *table de Pythagore*, qu'il est conservée dans plusieurs auteurs du moyen âge, nous a été transmise avec un sens tout différent. C'est donc probablement à tort que nous attribuons

à Pythagore la petite table de multiplication que l'on trouve dans tous les traités d'arithmétique ordinaire; mais nous devons, avec plus de probabilité encore, lui rapporter l'honneur du système de numération que l'on attribue si mal à propos aux Arabes.

« L'*Abacus* n'a pas été une simple spéculation arithmétique; les mathématiciens s'en servaient réellement pour leurs calculs. Cette méthode était déjà devenue d'un usage vulgaire, dans certaines contrées, à la fin du dixième siècle ou au commencement du onzième.

« Dans le cours du douzième siècle, le système de l'*Abacus* a éprouvé plusieurs modifications. Le terme *abacus* a été remplacé par celui d'*algorisme*; plusieurs auteurs ont nommé les Hindous, dans leurs ouvrages, comme les premiers inventeurs de cette arithmétique. Les traces de l'ancien système de l'*Abacus* se sont effacées insensiblement dans les ouvrages des chrétiens, pendant que quelques notions empruntées à la littérature arabe s'y sont introduites; les anciennes expressions ont disparu, tandis que celles de *cifra* (chiffre) et de *figura Indorum* se sont conservées. Ce sont ces expressions principalement qui ont pu offrir des preuves que l'arithmétique nous venait de l'Orient, et qu'elle nous avait été importée vers le treizième siècle. Quant aux anciens traités de l'*Abacus* qui subsistent, même en grand nombre, ils n'ont plus été compris, et l'on a refusé d'y rien voir d'analogue aux principes de notre arithmétique actuelle. Mais M. Chasles a trouvé que, dans tous les temps, jusqu'au seizième siècle, et à cette époque notamment, il a existé des traces de l'*Abacus*, et qu'on a toujours su que cette ancienne méthode était l'origine de l'arithmétique vulgaire.

« Au commencement du treizième siècle, en 1202, Fibonacci lui-même met la *méthode de Pythagore* au nombre des méthodes arithmétiques qu'il a étudiées. Et le passage le plus récent, qui soit relatif à ce sujet, a été extrait par M. Chasles de la *Bibliothèque historique* de Nicolas Vignier, 5 vol. in-fol. Paris, 1588 (2^e vol., p. 612).

« Gerbert est encore un autre sien compatriote ou disciple des sciences géométriques et mathématiques, nommé Bernheim, qui composa quatre livres: *De abaco et numeris*, desquels se peut apprendre l'origine du chiffre dont nous usons aujourd'hui des comptes arithmétiques. Lesquels livres M. Savoye Pithou m'a assuré avoir en sa bibliothèque, et reconnoître en eux un savoir et intelligence admirable de la science qu'ils traitent. »

« A tous ces faits si précis, à tous ces arguments si convaincants, on n'a plus répondu même par des dénégations vagues; les adversaires de M. Chasles ont gardé un silence absolu. Nous devons donc regarder comme un fait désormais acquis à l'histoire, l'origine purement occidentale de notre système actuel d'arithmétique. L'importance de ce fait, si contraire aux idées généralement reçues, motive suffisamment le développement que nous avons donné à l'examen des beaux travaux par lesquels il se trouve établi d'une manière irréfutable.

IV. — Sciences mathématiques appliquées.

Perspective pratique. — M. Jomp avait présenté à l'Académie une échelle de perspective, sur laquelle M. Mathieu a fait un rapport dont voici les conclusions: « Nous pensons que l'échelle de perspective de M. Jomp pourra servir à former avec une précision suffisante, pour les besoins ordinaires des arts, la perspective des objets, surtout quand on aura souvent occasion d'en faire usage, et que l'on sera dispensé d'en étudier l'explication, qui n'a pas toute la simplicité désirable. »

Représentation graphique de diverses lois. — Toutes les personnes qui ont eu sous les yeux des plans topographiques exécutés avec soin, savent comment on y représente le relief du terrain. On imagine que les surfaces de niveau équidistantes, telles que le seraient celles de l'Océan si ses eaux venaient à s'élever successivement à diverses hauteurs au-dessus du sol, aient laissé leurs traces sur le relief; et on projette sur la carte les courbes de niveau ainsi tracées, en y affectant des cotes ou nombres, qui expriment à quelles hauteurs sont placés respectivement les uns par rapport aux autres ces coupes de niveau faites dans le relief du sol.

C'est en 1780 que Ducarla, de Genève, imagina cette notation aussi simple qu'expressive. Il parut qu'Halley, contemporain du grand Newton, avait imaginé de rendre sur la mapes monde, par des courbes continues, les points où la déclinaison de l'aiguille aimantée est la même. Au commencement de ce siècle, M. de Humboldt a vulgarisé l'emploi de cette notation, au moyen de ses *isothermes*, ou lignes d'égal température. On dut aussi à un savant navigateur, M. Du Perrey, des cartes fort intéressantes des méridiens et des parallèles magnétiques. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette notation peut être employée avec succès pour exprimer des lois mathématiques, et une foule de lois naturelles, aussi bien que des surfaces et les propriétés de certains points de l'écorce terrestre; on peut donc s'en servir pour remplacer des tables numériques, souvent plus longues à construire, et d'un usage moins commode. M. Pouchet, dans son *Arithmétique hœare*, publiée en 1797, a en le premier cette heureuse idée, qui a été employée aussi par M. D'Obenheim, dans sa planchette du caduc; par M. Pichart, par M. Allix, etc.; seulement, aucun de ces auteurs n'avait pensé à combiner la notation des plans topographiques avec un certain système de graduation, au moyen duquel des courbes difficiles à construire peuvent souvent se réduire à de simples lignes droites. On n'avait pas non plus pensé à appliquer la notation de Ducarla aux lois de la météorologie. C'est ce qui a été fait dans un travail présenté à l'Académie par un ingénieur des ponts et chaussées, travail sur lequel M. Cauchy a fait un rapport, dont voici les conclusions favorables à l'auteur: « L'Académie a approuvé le mémoire présenté, et a décidé qu'il serait inséré dans le *Recueil des Savants étrangers*. »

L'appendice à la traduction que M. Martins a donnée de la *Météorologie de Kaemt*, renferme un grand nombre de figures, et les principes de la partie de ce Mémoire qui est relative aux lois naturelles. Nous y renvoyons le lecteur (1).

Latitude de Formentor. — La détermination de la latitude d'un lieu, par les hauteurs des astres à leur passage au méridien, est une des opérations les plus simples qui puissent se présenter à l'astronome praticien. Cependant lorsque l'on examine dans tous leurs détails les observations qu'elle exige, on reconnaît qu'elle réclame les soins les plus minutieux, les corrections les plus délicates, les instruments les plus parfaits. M. Biot, dont le nom restera attaché, ainsi que celui de M. Arago, à la mesure la plus précise qu'on ait encore obtenue des dimensions du sphéroïde terrestre, a donné un mémoire éminent du plus grand intérêt pour tous les amateurs de la haute précision, sur la latitude de l'extrémité anstale de l'arc méridien de France et d'Espagne. Il fait lire ce mémoire pour voir quelle sagacité doit déployer un observateur desirant éviter ou de reconnaître toutes les causes d'erreurs qui ne marquent pas de se présenter et assez grand nombre, lors même qu'il est muni des instruments les plus précis.

Comètes. — Ces astres singuliers ont été le sujet de travaux nombreux pendant le cours de l'année dernière. Nous avons déjà rendu compte de plusieurs d'entre eux à propos de la grande comète (1, 1, p. 64 et 239). Parlons de quelques autres qui ont suscité beaucoup d'intérêt.

M. Mathiessen a fait, à l'aide d'un de ces instruments si sensibles que les propriétés des courants thermo-électriques permettent d'employer avec succès à la détermination des plus légères variations de température, des expériences fort curieuses, desquelles il résulte que la grande comète n'envoyait, à la surface terrestre, qu'une chaleur à peine appréciable à l'aide de ces instruments eux-mêmes. Car en brisant sa pile thermo-électrique, munie de son cône condensateur, sur la queue de la comète au-dessous d'Orion, l'aiguille du galvanomètre restait sur zéro, absolument comme lorsque l'instrument était brisé sur l'étoile polaire. Le noyau de l'astre donna une déviation angulaire de 2 degrés, sous les péliades on obtint 10°, vers la base de la lumière zodiacale 12°.

L'expérience avait lieu dans une ondulation légèrement concave du terrain entre l'arc de l'Étoile et le bois de Boulogne, le 27 mars dernier, vers huit heures du soir. Pour donner une idée de la sensibilité de l'appareil, il suffit de dire que la température de la main de l'observateur, refroidie par un contact de l'étoile lumineuse, envoya l'aiguille indicatrice frapper contre la pointe à 90 degrés, à la distance d'un mètre; qu'une petite maison blanche, à 800 mètres de distance, nous éclairait par les rayons du soleil avant son coucher, livait l'aiguille à 26 degrés, et à huit heures et demie à 21 degrés; et qu'une chandelle qui brûlait à la croisée de cette maison ayant été éteinte, l'aiguille descendit à 19 degrés.

M. Quételet a signalé l'étendue de la lumière zodiacale vers la même époque, et l'apparition d'un assez grand nombre de météores lumineux qui se sont montrés du 18 au 24 mars, à Bruxelles, à Bruges, etc.

Dès les premiers jours de l'apparition de la grande comète du mois de mars, M. Edward Cooper, habile astronome anglais, avait signalé un passage d'un livre bien connu (*l'Éclaircissement des globes de Biot*, duquel semblait résulter que cette comète avait déjà été vue plusieurs fois et qu'elle se menait autour du soleil suivant une courbe fermée dans l'espace de 51 à 53 ans. Les recherches de MM. Langer et Mauvais, loin d'infirmer cette idée, y ont donné un fort degré de probabilité. En attribuant une orbite elliptique à la comète, ces messieurs ont trouvé que la plus grande différence entre les positions observées et calculées était de 12 secondes en longitude, et de 18 en latitude. M. Vail, directeur de l'observatoire de Marseille, est parvenu de son côté à un résultat analogue. Ainsi la belle comète de 1845 est assez probablement identique avec celles de 1702, de 1668, de 1528, de 1491, de 1457, de 1106, de 1003, de 683, de 582, de 579, de 556, de 495, de 161, et de 571 avant notre ère.

Nous devons encore mentionner ici, à cause de sa singularité, le rapprochement fait par M. Laisné entre la hauteur barométrique relevée à l'observatoire de Paris et la position de la comète par rapport à la terre à la fin du mois de février. Cette hauteur a été constamment en décroissant du 26 à neuf heures du matin, où elle était de 747 mm, 2, jusqu'à 21 heures du soir, où elle est descendue à 727 mm, 2. Puis en augmentant de nouveau jusqu'à 28 à neuf heures du soir, où elle atteignit 712 mm, 4. Or, c'est le 27 février, après dix heures du soir, que la comète a passé à son périhélie, et vers minuit, qu'elle a été en conjonction inférieure avec le soleil.

En outre, du reste, que rien, jusqu'à ce jour, ne permet de croire qu'il y ait eu autre chose qui me coïnciderait fortuite avec ces deux phénomènes, et M. Laisné lui-même a eu soin d'écrire le sophisme : *cum hoc, ergo propter hoc*.

Une autre comète découverte par M. Mauvais, l'un des astronomes attachés à l'observatoire de Paris, dans la nuit du 2 au 5 mai, a beaucoup moins attiré l'attention, sinon des astronomes, au moins des gens du monde, à cause de son extrême petitesse. Ce qu'elle offre de remarquable, c'est la grandeur de sa distance périhélie, qui atteint 1,615; c'est-à-dire que la distance moyenne de la terre au soleil étant prise pour unité, la comète ne s'est approchée du soleil qu'à une distance égale à plus d'un fois et $\frac{1}{2}$ de la première. Les trois comètes de 1729, 1747 et 1876, dont les distances périhéliques ont été trouvées respectivement de 4,070; de 2,294 et de

2,008, sont les seules qui, sous ce rapport, puissent être classées avant la comète de M. Mauvais.

Mécanique céleste. — On dit à M. Dumasien un travail capital sur les perturbations de Junon et de Cérés. M. Leverrier a aussi communiqué les résultats très-importants d'une détermination nouvelle de l'orbite de Mercure et de ses perturbations, des tables numériques pour servir à la construction des éphémérides de cette planète, et un mémoire sur la grande inégalité du mouvement moyen de Pallas. M. Delaunay a repris toute la théorie des marées, et a cherché à expliquer plusieurs circonstances fondamentales qui n'avaient pas encore été déduites rigoureusement du principe de la gravitation universelle.

Travaux relatifs à l'histoire de l'astronomie. — On attribue généralement à l'astronome allemand Apian (milieu-dix-seizième siècle) la première observation de la queue des comètes en sens opposé au soleil. M. Edmond Biot, dans le cours de ses recherches sur les anciennes apparitions de la comète d'Halley, a trouvé dans un ouvrage chinois l'observation suivante relative à une comète observée le 22 mars et jours suivants de l'an 857 : « En général, quand un balai (une comète) paraît le matin, alors il est dirigé vers l'occident; quand il paraît le soir, il est dirigé vers l'orient. C'est une règle constante. » Ce genre de raisonnement, si elle paraît d'abord dans l'histoire de l'astronomie, n'éclaircit pas l'observation d'Apian, ainsi que M. Arago l'a fait remarquer; car l'astronomie allemande a, de plus que le chinois, annoncé que l'axe de la queue prolongée passe par le soleil.

Il y a déjà sept ans qu'un habile orientaliste, M. Sédillot, avait eu reconnaître, dans un passage d'Abou-Wéfa, astronome arabe de Bagdad qui écrivait vers la fin du X^e siècle, la découverte d'une inégalité lunaire comme sous le nom de *variabilité*, découverte qui était généralement attribuée à Tycho-Brahé. Le résultat annoncé par M. Sédillot était généralement admis, car on n'y avait opposé que des dénégations vagues, sans preuves décisives. Mais aujourd'hui, un autre orientaliste distingué, M. Munk, tout en rendant hommage à l'authenticité du chapitre communiqué par M. Sédillot, comme à la fidélité de sa traduction française, vient annoncer que l'on s'est fait illusion en attribuant aux Arabes l'importante découverte de l'astronomie danois, et que l'inégalité signalée par Abou-Wéfa n'est pas la *variabilité*, mais bien la *prospérité* qui est décrite dans Platonée. — L'Académie avait d'abord nommé une commission pour décider entre ces deux assertions opposées; mais on a bientôt reconnu que la question litigieuse n'était pas de la nature de celles qui doivent être tranchées par l'Académie, et on a laissé aux recherches ultérieures la soin de découvrir et de signaler la vérité.

M. Biot est le seul qui soit entré dans l'erreur; il a écrit par M. Munk, et nous reconnaissons que les raisons alléguées par M. Sédillot ne nous ont pas paru assez fortes pour infirmer les résultats de ses savants adversaires.

L'annonce faite par M. Albéri de la découverte de certains manuscrits qui renferment tous les travaux de Galilée et de son disciple Renieri sur les satellites de Jupiter, a été l'occasion de débats tellement personnels qu'il nous a paru convenable de ne pas nous y arrêter.

Don Graviel l'Alferez.

FANTASIE MARITIME.

I.

« S'appeler ton Graviel Badajoz y Serrano y Lopez; avoir un juste vingt-cinq ans, cinq pieds quatre pouces, deux beaux yeux, un air martial rehaussé d'une magnanimité pare de moustaches noires, plus le grade d'enseigne de frégate dans l'armée navale de Sa Majesté catholique (la raison de 50 pas-tres fortes par mois, ce qui ferait incontestablement 600 pas-tres par an, si on nous payait); avoir titres et qualités de créancier de la couronne pour trois années de cette superbe solde; devoir, du reste, six fois tant; et d'autre part; être la fleur des cavaliers d'Estramadure, la perle des manœuvres de l'escadre, le rubis des académies de toutes les Espagnes, et sans contredit le plus amoureux des moribonds jetés par le sort dans la cité de la Havane, c'est, par bien quelque chose... — C'est même un peu plus que rien, attendu la raison que le moniteur royal nous délivre matin et soir. — Mais, pour tout blason, patrimoine, meubles et immeubles présents et à venir, ne posséder que sa bonne mine et l'épée d'un officier de fortune, si bien trempés que saient l'homme et la lame, il faut, hélas! en convenir, ce n'est pas le Pérou! Non! me croira qui voudra, les espérances ne sont pas belles, lorsqu'on résume l'on n'a pas un *marabout* valant à offrir à la fille unique de l'illustre don Antonio Barzon, marquis de las Ernaduras y Famaroles, grand d'Espagne, brigadier des armées de Sa Majesté, commandeur de ses ordres et gouverneur général de l'île de Cuba et de dépendances. — Il est vrai, par exemple, que ledit seigneur est bien le père le plus brutalement et le plus massivement des barbous qu'ait produits notre chère patrie; — mais il est encore plus vrai que je suis empresse, galant, bien fait de ma personne, et fait amusant auprès des jeunes filles, surtout quand je les aime. A qui servirait une sottise modeste? De Pamplune à Cadix, de la Trinité Espagnole à Mexico, Juana chercherait inutilement mon pareil. Or, sur moi même, je crois qu'elle se sent! Comment d'ailleurs expliquer autrement sa traide de ce soir en faveur des aventuriers, des libertins et des corsaires?... Grave sujet livré à mes méditations, et qui me décide à jouer quitta ou double le plus tôt possible. »

Tel est l'exorde et l'échantillon d'un long monologue que s'adressait don Graviel Badajoz y Serrano y Lopez, au sortir du palais de son excellence le gouverneur de la Havane.

Il était environ une heure du matin; les carrosses et les volantes roulaient à grand bruit dans les rues, éclairées seulement par les torches des noirs esclaves qui accompagnent leurs maîtres au logis. On sait par quels motifs notre enseigne de frégate allait à pied et sans escorte; aussi avait-il prudemment défilé son sabre, suivant l'usage des piétons; plus prudemment encore, il se tenait un milieu de la rue, l'œil et l'oreille au quel, surtout quand il s'agissait de traverser quelque carrefour. Dépassés vapeurs cauchemardes les étoiles, la lune était nouvelle, et la police fort mal faite; autant de raisons pour ne river que de l'esprit. Un bandit peu au fait des usages du Trésor royal aurait pu espérer que la poche d'un officier de marine contenait, sinon des quadruples et des doubles pistoles, au moins un nombre honnête de gourdes et de piécettes à colonnes. Don Graviel tenait à n'exposer aucun intérêt nocturne à un triste néo-pète, lui qui s'était vu dans l'impossibilité de risquer ni pauvre *duro* sur le tapis vert du gouverneur. Cette cruelle nécessité l'avait rangé parmi les infatigables; il n'avait pas manqué une seule danse havanaise, espagnole ou française, pas un bolero, pas un fandango, pas un quadrille. Dona Juana lui en fit compliment :

« Je vous félicite, seigneur Badajoz, dit-elle, de votre brillante ardeur, et je suis aise de vous voir énoncer à jeun.

— Comment pourrais-je chercher d'autres énonces lorsque j'ai le bonheur d'être pris de vous? Tous les trésors du monde ne valent pas un de vos sourires, dit-elle Juana; si j'avais les galions d'Espagne en mon pouvoir, je les donnerais pour un de vos regards.

— Il fut un temps, répondit Juana en faisant allusion à une conversation précédente, il fut un temps où les cavaliers ne se bornaient pas à parler de galions dans les bals; ils savaient leur courir sus en pleine mer.

— Si, pour vous plaire, il suffit d'être forban, j'y perdrai mon nom ou je serai avant huit jours, » répliqua don Graviel en retroussant sa moustache.

Juana reparti d'un petit éclat de rire :

« Caramba! dit-elle, pour la rareté du fait, je vous mettrais volontiers au défi, monsieur le matamore.

— Et je l'accepterais, aussi vrai que vous êtes la reine du bal et la plus digne d'être adorée.

— Prenez garde qu'on vous entende, interrompit Juana en baissant la voix; on croirait que je vous autorise à tant d'audace.

— Ne craignez rien, âme de ma vie, reprit don Graviel avec chaleur; on ne prendrait pour un bon d'oser parler ainsi à la fille du marquis de las Ernaduras, et l'on ne se tromperait pas; je suis son d'homme, son bien à moi ne pense qu'à vous, je ne vis que de l'espérance de vous voir. La nuit, à bord de la frégate, c'est à vous que j'adresse toutes mes pensées, tous mes vœux, tous mes soupirs. J'ai fait en votre honneur plus de cinquante sonnets que je ne vous offrirai pas, car ils ne valent rien; mais j'ai fait aussi une petite romance que vous me permettez de vous apporter, n'est-il pas vrai, Juana?

— Savez-vous, seigneur cavalier, murmura la jeune fille effrayée, savez-vous que si mon père vous entendait, votre vie même serait en péril?

— Et savez-vous, répliqua don Graviel, que lorsqu'on a résolu de se faire forban, on se rit des colères de tous les gouverneurs du monde, fussent-ils dix fois grands d'Espagne, et vingt fois plus sévères que son excellence don Barzon?

— Comment? demanda Juana.

— Ne laissez-vous pas à l'instant l'éloge des aventuriers et des corsaires? ne parlez-vous pas avec enthousiasme, il n'y a pas une heure, des exploits des frères de la Côte? n'avez-vous pas soupiré en disant : « Ah! si les Castillans d'aujourd'hui étaient gens de cœur, ils prendraient leur revanche, et ce serait leur tour d'écraser la mer aux dépens des ennemis! » Ces paroles, je vous jure, n'ont pas été perdues.

— Sérieusement? reprit la jeune fille d'un air moqueur.

— Sérieusement, Juana, comme je vous aime de l'amour le plus passionné!

— Silence donc! vous dépassez toutes les bornes ce soir; si vous continuez, je ne danserai plus avec vous.

— Mille pardons, senorita, poursuivait l'enseigne d'un ton dégagé; ne prenez pas votre mine boudeuse, vous savez que je suis raffolé. Pour peu que vous frotiez encore ce sourcil de madone, il n'y a pas d'extravagances que je ne fasse... dit le seigneur don Barzon me couper en quatre quartiers comme une pastèque!

— Vous êtes bien toujours le même, répliqua la riante jeune fille en levant sur l'Alferez ses grands yeux noirs, vous plaisantez quand vous devriez être confus et repentant.

— En être et conscience, si nous n'étions pas entourés de monde, je me jetterais à vos pieds, j'implorerais à genoux mon pardon en portant à mes lèvres cette jolie main que vous n'osez me relâcher, car c'est à nous d'aller en avant. Et, ma foi! j'aimerais encore mieux cette attitude que celle dont il faut bien me contenter à présent.

— C'en est trop! baisez-vous! je l'ordonne!

— Quand je serai capitaine corsaire, vous serez, j'espère, moins cruelle envers votre esclave.

— Peut-être, dit impudemment la jeune fille, que la pantomime plaisante de don Graviel désarmait malgré tous ses efforts pour lui imposer une certaine retenue.

— Peut-être! Je prends note de la réponse; c'est à la fin de la semaine il pourra être utile de vous la rappeler.

— Allons donc! trêve de meuteries!

— Très-bien! dit légèrement don Graviel; à la messe de minuit, le jour de Noël, vous verrez si je mens.

(1) *Conte complet de Météorologie de L. F. Kaemt*, professeur de physique à l'Université de Halle; traduit et annoté par Ch. Martins, professeur agrégé d'histoire naturelle à la Faculté de Médecine de Paris. (Paris, Librairie scientifique, 55, rue de Seine. 1 fort vol. in-12, avec 10 planches gravées.)

— Ah ! c'est décidément le jour de Noël que vous passez capitaine corsaire !

— Jusque-là permis à Votre Grâce d'en douter, mais alors...

— Alors, qu'advient-il, s'il vous plaît ? demanda ironiquement le jeune fille.

— Qui vivra verra ! » répondit gravement don Graviel en la reconduisant à sa place.

Puis comme les riches habitants, les dignitaires coloniaux et les dames de la Havane se retiraient avec le cérémonial d'usage, le jeune aîné se leva discrètement, non sans avoir saigné d'un amoureux regard la charmante Juanta, qui lui semblait de ne l'avoir pas remarqué.

Après une multitude de digressions, don Graviel, qui poursuivait sa route en brandissant son sabre, conclut en ces termes :

« Forban, corsaire, filibustier, soit ! l'on ne peut être pendu qu'une fois, et Juanta vaut bien qu'on en cure la chance ! »

Le problème était loin d'être résolu, mais la détermination était prise ; restait à trouver les moyens d'exécution. Or, le jeune enseigne s'ingéniait à débrouiller un chaos de projets étranges, lorsqu'il crut apercevoir dans l'ombre un individu caché sous un porche à peu de distance du quai.

« Holà ! cria don Graviel.

— Ah ! c'est le lieutenant, dit avec humeur un homme qui remit dans sa ceinture un énorme couteau.

— Que diable faisais-tu là, mandit coquin ! reprit l'officier ; tu devrais être au canon à l'instant.

— Je vous attendais aussi, mon lieutenant ; j'étais bien sûr que vous passeriez par ici pour rallier l'embarcation.

— Mais enfin que faisais-tu sous cette porte cochère, maître Brimbollio ?

— Rien, oh ! rien du tout, seigneur Badajoz.

— Je parierais, brigand, que tu guettais l'occasion de dévaliser quelque honnête bourgeois. Que signifie ce long couteau ?

— Vous croyez donc qu'il y a des bourgeois honnêtes dans ce pays-ci ? dit le marin ; ma foi, tant pis pour eux. S'il faut vous dire le vrai, je cherchais le moyen de me procurer un peu de tabac. Être à la Havane, mon officier, et n'avoir pas un misérable cigare à fumer une fois le temps, ce serait capable de damner un saint du paradis. Si encore l'on nous payait seulement un mois sur quatre, ou bien si l'on nous envoyait croiser au large contre les Anglais, on prendrait patience.

— Camarade, dit l'officier qui se radoucit tout à coup, tu m'as l'air d'avoir la conscience large.

— Sans meilleur avis, mon lieutenant, le Trésor, qui ne nous paie pas, doit l'avoir plus large encore. Je me serais contenté, je vous jure, de la moindre chose, d'un demi-duro, d'une couple de piécettes, d'un réal au pis-aller. Il n'est pas défendu de demander l'aumône quand on est pauvre.

— Oui ! reprit don Graviel en riant, demander l'aumône un poignard à la main, à deux heures de la nuit !

— C'est que les riches ont l'oreille et le cœur si durs ! » Maître Brimbollio était un vigoureux marin, taillé en Hercule, carré, hronzé, velu, barbe et cheveux noirs tirant sur le roux, trait fave, physionomie renfrognée ; on demeurait excellent matelot et en possession d'une grande influence sur le gaillard d'avant. Il faisait officier de second contre-maître à bord de la frégate la *Santa-Fé*, dont l'enseigne don Graviel était quatrième lieutenant.

« Et tu aimerais, dis-tu, continua ce dernier, tu aimerais à appuyer la chasse aux Anglais ?

— Aux Anglais ou à d'autres, je n'ai pas de préférences. Si je parle des Anglais, c'est parce qu'on est en guerre avec eux.

— Mais crois-tu que dans la frégate tu trouverais une quarantaine de gaillards de ton avis ?

— Je n'aurais qu'à lever le pouce pour en jurer cent cette nuit même. »

Don Graviel, pour toute réponse, lâcha un juron admirablement cultival.

« Oui, seigneur Badajoz, continua Brimbollio, d'un mot, d'un signe, j'entraînerais les cent plus sottes de l'équipage. Ah ! mon Dieu ! si nous avions trouvé un officier pour nous commander, depuis longtemps nous serions à courir bon bord avec ou sans la frégate ; par malheur, nous ne savons pas calculer le point, nous autres. Alors on se résigne, on fait son petit service, et l'on attend. »

Chacun des deux interlocuteurs eût été bien aise de pouvoir lire sur les traits de l'autre ; mais il faisait nuit noire. Don Graviel en savait assez, il restait sur ses gardes ; maître Brimbollio s'était suffisamment avancé.

« Si pour son mauvais destin, pensait-il, l'allez Badajoz

— Ses voiles sont-elles enverguées ? demanda l'officier voit basse.

— Oui, capitaine, » répondit avec affection le patron du canon.

L'enseigne tressaillit en s'entendant donner ce titre inaccoutumé.

Une demi-heure après, il faisait réveiller son ami Fernando Riballos, garde-marin, qui remplissait les fonctions de cinquième lieutenant sur la *Santa-Fé*.

Fernando avait vingt-huit ans passés. A son début dans la carrière, il s'était bercé de l'espoir de faire son chemin ; comme tant d'autres, il avait rêvé d'épaulettes d'amiral ; plus tard, il s'était contenté de désirer le grade d'enseigne de corvette ; depuis six ans qu'il n'ambitionnait plus rien, il occupait ses loisirs à pêcher à la ligne ; il fallait, comme on voit, qu'il eût passé par tous les échelonnements du métier. C'était du reste un garçon plus froid que chaud, tempérament nervoso-biliéux qui défiait la fièvre jaune ; maigre et sec, ne riant jamais ; il n'en était pas moins dévoué corps et biens au plus joyeux des corsaires, c'est-à-dire à don Graviel Badajoz.

« As-tu peur d'être pendu ? lui demanda brusquement celui-ci.

— Est-ce pour m'adresser cette sottise question que tu me fais monter ici à pareille heure ?

— Ma question n'est pas si sottise qu'elle en a l'air ; réponds-moi catégoriquement.

— Eh bien ! non ! dit le garde-marin. Après ?

— C'est que j'ai un projet où tu figures en première ligne, et qui peut mener droit à la potence.

— Ah !

— Il ne s'agit de rien moins que de détacher une partie de l'équipage, de s'emparer du brick-golette que tu vois là-bas, d'aller avec faire la course, et avant tout d'enlever la fille du gouverneur, dona Juanta de las Esmaduras, dont je suis amoureux fou.

— Tiens ! c'est drôle, dit Fernando.

— Veux-tu me donner un coup de main ?

— Pour la golette, oui ; pour la fille, non ; que diable ferions-nous d'elle à bord ? Ne me parle pas des femmes, j'aime mieux les poissons, ils sont muets.

— Je suis amoureux, te dis-je !

— Tant pis !

— Et je n'ai combiné toute cette affaire que pour parvenir à la conquête de Juanta. »

Fernando haussa les épaules.

« C'est-à-dire que tu m'abandonnes !

— Tu m'insultes !

— Alors, tu consens à tout ?

— Il faut parler bien !

— Tu es un ami sans pareil ! » s'écria don Graviel enchanté, qui voulut se jeter au col de Fernando.

L'autre le repoussa carrément. Quand un Espagnol est bégaiement, il déconcertait un Hollandais.

« As-tu un cigare ? demanda le garde-marin.

— Hélas, non !

— Eh bien, bonsoir !

— Ne t'en va pas, reprit vivement Graviel ; attends donc, causons un peu de nos préparatifs.

— A quoi bon ?

— Plaisante demande ! Que diable ! il faut un plan.

— Fais-le tout seul ; tu donneras la consigne, j'exécuterai. »

Là-dessus Fernando retourna se coucher, et s'endormit du sommeil du juste ; quant à don Graviel, il ne put fermer l'œil.

G. DE LA LANDELLE.
(La suite à un prochain numéro.)



tourne contre moi ce que je viens de lui dire, son indiscretion lui coûtera cher ! »

Un coup d'œil jeté sur le couteau fut le commentaire de cette agréable réflexion, après laquelle le patron et l'officier embarquèrent dans le canon.

La *Santa-Fé* était mouillée fort loin de l'embarcadere ; pour s'y rendre, il fallait passer au milieu d'une foule de bâtiments marchands, de négriers et de légers navires sur lesquels l'allez laissait errer des regards de convoitise. Il examina surtout d'un œil d'envie un long brick-golette aucre à l'écart. Le *Caprichoso*, tel était son nom, — avait l'avant effilé comme un poignard, le corps ras sur l'eau, la mâture audacieusement inclinée sur l'arrière, le corsage noir, la ceinture rouge. Il présentait on ne sait quelle analogie avec un reptile ou un oiseau de proie, mais on aurait dit un dragon, d'un milan ou d'une aigle de mer. La lucie phosphorescente de la marée montante qui se brisait à son étrave permettait d'admirer la finesse de ses formes.

« Joli morceau de bois ! murmura maître Brimbollio.

De la Chasse et du Braconnage.

Que de choses ont existé autrefois, et ne vivent plus pour ainsi dire aujourd'hui que dans les souvenirs de l'histoire ! Grâce à elle, qui les a quelquefois été chercher dans les limbes où elles étaient ensevelies, et couvertes de son éphémère protection, quelques unes ont survécu ; d'autres, moins favorisées, ont disparu... sans retour peut-être.

Au nombre de ces dernières il nous faut compter la chasse. La véritable chasse est passée à l'état de mythe ; quelques esprits même la regardent comme un anachronisme au sein de notre société. Enfin le chasseur, comme une foule d'individualités plus ou moins célèbres, et qui ont eu leur époque de gloire et d'illustration, le chasseur, lui aussi, a disparu.

Mais comme au fond rien ne périt dans ce monde, le chasseur a été remplacé par qui ? par le braconnier.

Le braconnier occupe dans notre hiérarchie sociale une place éminemment respectable. En effet, il n'a su rien moins qu'élever un délit à l'état d'industrie, on pourrait même dire

de monopole, car, la plupart du temps, il n'y a de gibier que pour lui. Personne, du reste, ne connaît mieux que lui, dans un canton, l'existence de tous les terriers, ne sait mieux reconnaître le passage d'un lièvre ; il sait à point nommé où renise telle compagnie de perdrix. C'est un homme universel ; on fait de topographie, il n'y a pas d'ingénieur du cadastre ou d'arpenteur juré qui soit capable de lutter avec lui.

Le soir, vous le voyez dans le cabaret du village, causant de la pluie et du beau temps, se plaignant de ses fatigues et annonçant à haute voix qu'il va retourner se reposer à son logis. Mais n'en croyez rien ; il sait que dans une heure la lune va se lever ; aussi il arrange son fusil, fait sa provision et, quelques instants après, vous pouvez le voir se glisser derrière les habitations ; il se dirige vers les bois qui sont à peu de distance du village, et là il attend, caché dans un tonneau, au bord d'une allée ou d'une petite clairière, que

quelque imprudent lapin vienne y prendre ses ébats et se placer au bout de son fusil. La proximité de sa proie et la clarté de la lune, qui, dans l'intervalle, s'est levée, et lui vient en aide, lui permettent d'ajuster avec certitude. Aussi lui arrive-t-il rarement de manquer son coup ; plus d'un lapin a péri ainsi victime de sa jeunesse et de son imprévoyance.

Quand il a effectué sa razzia, le braconnier retourne tranquillement chez lui pour recommencer le lendemain sur un autre point. Au lever du jour, le garde du bois, en faisant sa tournée, trouve dans les herbes des bourres de fusil, des poils, du sang, et sur le sol des traces de pas empreints sur la rosée. Il surveille, il guette, il rôde pendant quelques jours, mais il ne peut rien voir, rien entendre. Le braconnier, plus fin ou mieux instruit, s'est transporté les nuits suivantes sur un autre point du canton, où il continue tranquillement ses exploits.

D'autres fois, quand il ne peut se livrer aux plaisirs un

peu trop bruyants de l'affût, il change d'occupation et va chercher ses poches et son furet, petit animal du genre belette, et qui est trop connu pour que nous en fassions la descrip-



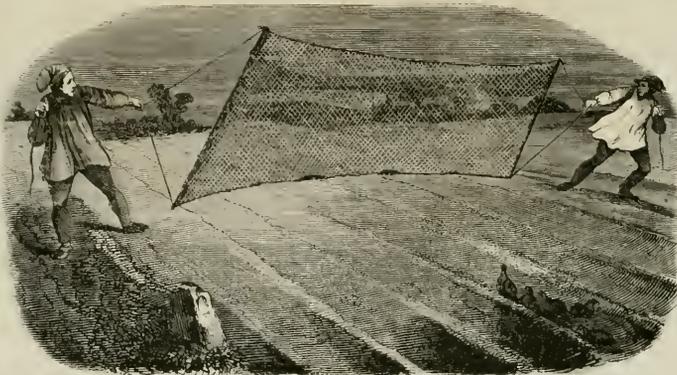
(L'affût.)

tion. C'est la sangsue du lapin. Comme les terriers n'ont point de secret pour notre industriel sans patente, il se dirige aussitôt vers celui qui est le plus fourni, celui qui contient la plus nombreuse portée; il en bouche, avec des mottes de gazon, toutes les ouvertures, excepté une ou deux qu'il ferme hermétiquement avec ses poches, après avoir toutefois lancé son furet dans les galeries souterraines. Le lapin, pour éviter les poursuites de son ennemi, cherche une issue par une des ouvertures du terrier, mais il les trouve toutes fermées, toutes, excepté celles qui sont garnies de poches ou de filets. Traqué par le furet, il n'a d'autre ressource que de s'y précipiter et de tomber ainsi au pouvoir d'un ennemi non moins impitoyable que celui auquel il vient d'échapper.

Quelquefois cependant, après une longue attente, le braconnier ne voit rien venir; la poche reste béante, le filet vide. Bien plus, il a beau prêter l'oreille, il n'entend aucun bruit souterrain. Que s'est-il alors passé? Le furet, infidèle à sa mission, s'est fait braconnier à son tour et s'est anusé à chasser pour son compte; il a piqué le lapin, a sucé son sang et ensuite s'est endormi sur sa victime. Il est alors assez

raire qu'il en lievre; on il est étouffé, on l'est perdu. La chasse au lievre, si elle demande un peu plus d'attention, n'est pas plus difficile. Un braconnier expérimenté doit connaître non-seulement le nombre des lievres qui peuvent exister sur un canton, mais encore le gîte et la tournée de chacun; il sait qu'à tel endroit, à tel moment, il en est passé un, et qu'il repassera un peu plus tard. C'est à ces places désignées d'avance qu'il a soin de tendre ses collets: un collet est une espèce de collier en lutoin ou en fil de fer, que souvent, pour mieux dépister et les lievres et ceux qui les protègent, on dissimule en tournant autour une tresse d'herbes; ce collet est attaché à un ou deux petits morceaux de bois fichés en terre, de manière à rencontrer la tête du lievre, qui vient s'y enfoncer et s'y étrangler; si par hasard il court un peu trop fort à ce moment, ce n'est pas par le cou qu'il se prend, mais par les pattes, qu'il se casse ou se tord presque toujours dans les efforts qu'il fait pour se dégager; quelquefois cependant il y parvient, mais le plus souvent il ne sort de ses liens que pour passer dans la gibecière du braconnier.

Presque toutes ces chasses se pratiquent isolément; il en est d'autres, comme celle des perdrix, qui demandent le secours de l'association; quant à celles-ci, elles ont, outre l'attrait, commun du reste à toutes les autres, du fruit défendu, l'avantage de ne pouvoir se faire avec succès qu'avec l'ouverture légale de la chasse. Plusieurs braconniers, parfaitement instruits de l'existence de toutes les compagnies qui peuvent se trouver sur un territoire, du lieu où elles résistent d'habitude, du nombre de têtes qui les composent, se mettent en campagne la nuit, munis d'immenses filets en panneaux que, dans leur langue, ils ont insolemment nommés *le drap mortuaire*; ils se placent d'abord contre le vent, et dans l'endroit qui leur semble le plus propice; ils tendent leurs filets à l'aide de longues perches, à l'une desquelles est attachée une corde tenue par un des chasseurs. Cette opération terminée, les rabatteurs tournent la compagnie et la font lever. Ordinairement, les malheureuses bêtes, ainsi troublées, effarouchées, effrayées par le bruit qu'elles entendent derrière elles, n'ont d'autre ressource que de fuir du côté opposé au bruit; elles vont alors se précipiter dans les panneaux; tout aussitôt le braconnier aux aguets tire la corde



(Le drap mortuaire.)

qui entraîne les perches qui soutenaient les filets; le drap mortuaire tombe et ensevelit sous ses replis une compagnie tout entière de perdrix qu'on n'a plus qu'à ramasser avec la main.

Quand une compagnie est détruite, on passe à une autre, et on enlève ainsi tout le gibier que peut contenir un canton. Il n'est pas rare de voir plusieurs centaines de perdrix être le fruit ou le butin d'une seule de ces expéditions nocturnes.

Quelquefois on varie ses plaisirs, et pour être plus sûr du succès, pour endormir au besoin la vigilance des perdrix, tromper cet instinct de la conservation qui est naturel à tous les animaux, les braconniers ont avec eux une *chanterelle* ou perdrix qui rappelle, et sert ainsi, soit à attirer les perdrix, soit à les rénumérer de nouveau, lorsque quelque coup manqué les a dispersées.

Au moyen des procédés mis en usage par les braconniers, il n'est pas difficile de dépeupler un canton en fort peu de temps; du moins ce qui reste à glaner après le passage de ces chasseurs sans port d'armes est bien peu de chose. Nous avions donc raison de dire, en commençant, que la chasse n'existant plus, le braconnage l'a détruite et remplacée; d'un amusement, il a fait un délit. Il n'y a plus de chasseurs, il n'y a plus que des braconniers.

Comme tout se perfectionne, on ne se contente plus de braconnier isolément; il s'est formé dernièrement des sociétés qui ont leur siège à Paris, et qui exploitent à tour de rôle, soit par leurs propres membres, soit par des affidés, tous les départements voisins de la capitale. Ces sociétés, comme on le voit, fonctionnent en grand, et un jour viendra peut-être où elles se mettront en actions.

La Chambre des Députés s'occupe actuellement de discuter une loi qui, tout en ayant pour but de régler l'exercice de la chasse, a surtout la prétention de mettre pour l'avenir un terme au braconnage. Nous estimons trop nos législateurs pour médire de leur capacité ou même de leurs bonnes intentions, mais nous pouvons assurer d'avance que la loi qu'ils vont incessamment voter n'aboutira pas à grand chose. On a cru trouver un remède en élevant le prix des ports

d'armes, mais on n'a sans doute pas réfléchi que les braconniers, qui ne demandent pas de permis de port d'armes quand ils coûtent quinze francs, sauront bien s'en passer quand le prix en sera porté à vingt-cinq.

Enfin, en terminant, nous vindrions la liberté grande de



(Lievre pris au collet.)

donner à nos honorables législateurs un petit conseil que nous ne croyons pas entièrement dépourvu d'utilité: la loi qu'ils projettent n'aura un but réel que lorsque ses dispositions autoriseront tout gendarme, tout garde champêtre ou tout autre agent de l'autorité publique à saisir, partout où ils se trouveront, les filets, panneaux et autres engins destinés à la destruction du gibier.

Une semblable autorisation, comme sanction de la loi future, n'aurait rien d'exorbitant et trouverait, du reste, des précédents dans notre législation. On permet aux commis des contributions indirectes d'exercer le débitant de liquides, de pénétrer chez lui, de fouiller jusque dans son lit, à toute heure du jour et de la nuit; pour protéger quelquefois l'indolence d'un fabricant contre le stimulant de la concurrence étrangère, on autorise les préposés des douanes à rechercher et à saisir des cotons, des mousselmes, d'autres produits qui se trouvent dans les magasins d'un marchand; et on rétorquerait à un agent de l'autorité publique le droit de saisir des instruments qui ne sont en la possession de leur propriétaire que dans le but de violer la loi ou d'empêcher son exécution! Il est évident qu'une loi qui concéderait de pareils pouvoirs ne pourrait être taxée d'illogisme ou d'arbitraire. En votant une loi, le premier devoir du législateur est d'en



(La chanterelle.)

assurer l'exécution, et de se ressouvenir qu'il y a quelque chose de pire qu'une mauvaise loi, c'est celle qui n'a pas de sanction pénale et qu'on peut violer impunément.



(Chasse au furet et au filet.)

La chasse au lievre, si elle demande un peu plus d'atten-

Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

IMPRESSIONS DE VOYAGE DE M. BONIFACE, EX-RÉFRACTAIRE DE LA 4^e DU 3^e DE LA 10^e.

Par CHAM.

Ses Esquis s'ont sur terre et sur mer, sur la tête et sur le nez, etc. — Le tout mêlé de bosses et polaire de bleus et de noirs, etc. — Album comique de 150 dessins gravés sur bois, et formant, avec le texte, 1 vol. oblong de 100 pages sur papier-carton. — Prix du volume relié à l'anglaise : 5 francs. — Chez PATIX, rue de Seine, 55.

CHAPITRE LXXIX.



Sans avoir fait testament.

(M. Boniface s'embarque pour Londres sur le chemin de fer de Folkstone. La campagne semblait courir devant lui à raison de 10 lieues à l'heure.)

A LA LIBRAIRIE PAULIN, RUE DE SEINE, 55.

1^{er} CHEZ TOUTS LES CORRESPONDANTS DU COMPTOIR CENTRAL DE LA LIBRAIRIE DANS LES DEPARTEMENTS ET A L'ETRANGER.

LES JÉSUITES ET L'UNIVERSITÉ; par P. GENIN, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg, 1 fort vol. in-8. 6 fr.

Table des Chapitres.

I^{re} PARTIE.

TOUT CE LES JÉSUITES FONT A LA RELIGION.

- CHAP. I^{er}. — Ce que c'est que l'ultramontanisme. — De l'ultramontanisme avant les jésuites.
CHAP. II. — Les jésuites avant 1850. — Assemblée du clergé en 1682. — La théologie de Poitiers.
CHAP. III. — Les jésuites à l'œuvre depuis 1850. — Procédé pour gagner les classes supérieures. — La religion offerte au rabais.
CHAP. IV. — Moyens d'action sur les classes inférieures. — Miracles. — Devotions particulières. — Conférences. — Associations.
CHAP. V. — Les jésuites, tyrans du clergé.

II^e PARTIE.

ATAQUES CONTRE L'UNIVERSITE.

- CHAP. I^{er}. — § 1^{er}. Aperçu de la tactique. — § 2^e. Le premier libelle (mai 1840).
CHAP. II. La campagne d'œuvre. — L'évêque de Belley. — Mandement de l'évêque de Toulon. — Première lettre de l'évêque de Chartres. — Dix-huit professeurs dénoncés par l'Univers. — Seconde lettre de M. de Chartres.
CHAP. III. — § 1^{er}. Deux libelles de l'abbé Desgarets, de Lyon (mai 1845). — § 2^e. Second libelle de l'abbé Desgarets.
CHAP. IV. — § 1^{er}. Le libelle de M. Fabie Verdine, curé de Lupersac. — § 2^e. La liberté d'enseignement est-elle une nécessité religieuse et sociale? par J.-P. Garie, docteur en théologie.
CHAP. V. — § 1^{er}. Tolérance du gouvernement poussée jusqu'à la faiblesse. — § 2^e. Des jésuites, par MM. Michelet et Quinet. — Les constitutions de saint Ignace de Loyola.
CHAP. VI. — § 1^{er}. La brochure de M. Affre. —

§ 2^e. Lettre de M. de Bonald. — M. de Châlons censuré par le conseil d'Etat. — Une société secrète.

CHAP. VII. — § 1^{er}. Du devoir des catholiques, par M. le comte de Montalembert. — § 2^e. L'abbé Combalot.

III^e PARTIE.

L'ENSEIGNEMENT DES JÉSUITES.

- CHAP. I^{er}. — L'histoire de France enseignée par les jésuites.
CHAP. II. — Enseignement de la morale populaire. — Instruction chrétienne, par le P. Humbert.
CHAP. III. — Enseignement de la philosophie chez les jésuites. — Cours d'Etudes philosophiques, à l'usage des collèges ecclésiastiques et des séminaires, par M. Bouvier, évêque du Mans.
CHAP. IV. — Lières de morale transcendante. — Le Compendium. — La théologie morale de Settler, réimprimée et augmentée par les soins de l'abbé Rousselot.
CHAP. V. — Le confessionnal des jésuites. — Commentaire sur le sixième précepte du Décalogue, et supplément au traité de Sanchez, de Matrinnio, par M. Bouvier, évêque du Mans.
CHAP. VI. — Conclusion.
POST SCRIPTUM. — M. de Ravignan. — M. de Yathmesnil.

LIBRAIRIE DUBOCHET ET C^o, RUE DE SEINE, 55.

UN MILLION DE FAITS, AIDE-MEMOIRE UNIVERSEL DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES, par MM. J. NICARD, l'un des collaborateurs de l'Encyclopédie nouvelle; DESPORTS, avocat; PAUL GÉVAÏS, aide d'histoire naturelle au Muséum, membre de la Société Philomatique; JUNG, l'un des collaborateurs de l'Encyclopédie nouvelle; LEON LALANNE, ancien élève de l'École Polytechnique, ingénieur des Ponts et Chaussées; LÉONIE LALANNE, ancien élève de l'École des Chartes; A. LEBLOND, docteur en médecine de la Faculté de Paris; Ch. MARTINS, docteur es sciences, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris; Ch. VERGÉ, docteur en droit. — Arithmétique, Algèbre, Géométrie élémentaire, analytique et descriptive, Calcul infiniésimal, Calcul des probabilités, Mécanique, Astronomie, Météorologie et Physique du Globe, Physique générale, Chimie, Minéralogie et Géologie, Botanique, Anatomie et Physiologie de l'Homme, Hygiène, Zoologie, Arithmétique sociale et statistique, Agriculture, Technologie (arts et métiers), Commerce, Art militaire, Sciences philosophiques, Littérature, Beaux-Arts, Paléographie et Blason, Numismatique, Chronologie et Histoire, Philologie, Géographie, Biographie, Mythologie, Éducation, Législation. Un fort volume in-12 de 1,300 colonnes, orné de 500 gravures sur bois. L'ouvrage complet, 12 fr.

BREVETS DANS LA GRANDE-BRETAGNE ET L'IRLANDE.

LES INVENTEURS sont informés que toute espèce de renseignements au sujet des brevets et des garanties offertes aux inventeurs nouveaux dans la Grande-Bretagne et l'Irlande, peuvent être obtenus gratis par lettres affranchies, adressées à ALEX. PRINCE, Officier pour Patents of Invention, 14, Lincoln Inn Fields, Londres.

AGUILLES, ÉPINGLES ET HÂCHEONS ANGLAIS.

HALL ET GUTCH, 50 King-William street, Cité de Londres (près du Pont-de-Londres), ont l'honneur d'annoncer qu'ils continuent à fabriquer pour LL. MM. la reine Victoria, la reine Adélaïde, la famille royale, la noblesse, etc. etc., des aiguilles, des épingles et des hâcheons supérieurs, et sollicitent les commandes des visiteurs de Paris à Londres, ou directement, ou par lettre.

RUE TARANNE, 14, A PARIS.

EAU DE MÉLISSE DES CARMES, autorisée par le Gouvernement et la Faculté de Médecine, de BOYER, seul successeur des précédents Carmes déchaussés de la rue de Valenciennes, possesseurs de ce secret depuis 1650 maintenu et depuis 1789.

Divers jugements et arrêts obtenus contre des contrefacteurs conduisent à M. BOYER la propriété exclusive de cette Eau si précieuse contre l'ophtalmie, les palpitations, les maux d'estomac et autres maladies, notamment le mal de mer. Ces jugements et arrêts, et la Faculté de Médecine, en reconnaissant la supériorité sur celles vendues par les pharmaciens.

Écrire par la poste ou envoyer quelqu'un de sûr qui ne s'adresse qu'à n. 14, rue Taranne 14 fois sur la devanture, M. BOYER étant en instance contre de nouveaux contrefacteurs, ses voisins.

VARICES. — BREVET D'INVENTION ET DE PERFECTIONNEMENT. — BAS ELASTIQUES en caoutchouc à œufs par articulations. — FLAMET jeune, seul inventeur et fabricant, rue des Arts, 25. (Écrire franco.)

Advertisement for M. Dubochet's 'L'ILLUSTRATION' journal, mentioning subscriptions and contact information at Rue de Seine, No. 33.

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS DE LA VILLE-DE-PARIS, 471, RUE MONTMARTRE, PRÈS LE BOULEVARD.

À l'approche de la saison des bals et des réunions habituelles de l'hiver, le soin de la toilette devient pour nos dames élégantes un grave sujet de préoccupation; notre mission est

de leur dire quels établissements méritent leur préférence, jouissent de la vogue la plus soutenue et la justifient le mieux. En première ligne, nous n'hésitons pas à placer

le bel établissement de la Ville-de-Paris, 471, rue Montmartre. C'est la maison modèle de l'époque; toutes les classes y affluent, la classe riche et élégante surtout, abandonnant ses an-

ciennes habitudes, non par un vague désir de changement, mais parce que la toge est mieux, plus beau et à meilleur marché qu'aillieurs. La Ville-de-Paris est citée pour ses beaux velours, ses riches soieries, ses dentelles, ses élégantes nouveautés, elle occupe le premier rang dans la vente des étoffes de luxe; sa vogue fait pâlir les vieilles renommées d'une autre époque.

Nous ayons remarqué dans les beaux salons de la Ville-de-Paris, les plus hautes sommités de la noblesse, de la finance, de l'administration; les étrangers de distinction s'y donnent rendez-vous. Chaque jour les plus brillants équipages occupent toute la partie de la rue Montmartre qui avoisine le boulevard.

Les cauchemires des Indes nouvellement installés présentent une richesse d'assortiments inouïs jusqu'alors; ils viennent encore de S'œufrique d'articles importants faits à Londres tout récemment; plusieurs belles caisses nouvelles sont mises en vente. Des envois directs de Lahore et de Bombay (Indes-Orientales) viennent aussi d'arriver, et seront au premier jour mis à la disposition de nos dames.



Modes.



Le grand costume de cour n'est plus en usage en France; cependant, il en reste encore quelques souvenirs dans la toilette de présentation. Ainsi la robe ouverte à demi-croix arrondie n'est qu'un diminutif de la grande robe traînante.

Nous avons reproduit ici la toilette d'une jeune femme présentée aux dernières réceptions du jour d'au.

Le costume de bal pour les hommes est un uniforme de fantaisie, collet, parements brodés, etc. Malheureusement, le deuil de la cour est venu interrompre pour peu de jours les fêtes du château, et nous n'avons en que les bals particuliers pour centre d'observation.

Parmi les plus belles et les plus gracieuses parures, citons-ou quelques-unes d'une fraîcheur et d'une recherche exquise : — Robe de satin rose entourée d'une houllonne de gaze rose continué autour du revers du corsage; petit bord en velours épinglé rose avec une seule plume tombant derrière la tête.

— Robe de velours royal bleu de ciel, ouverte des côtés avec des chefs d'argent et une grande berthe de dentelle d'argent.

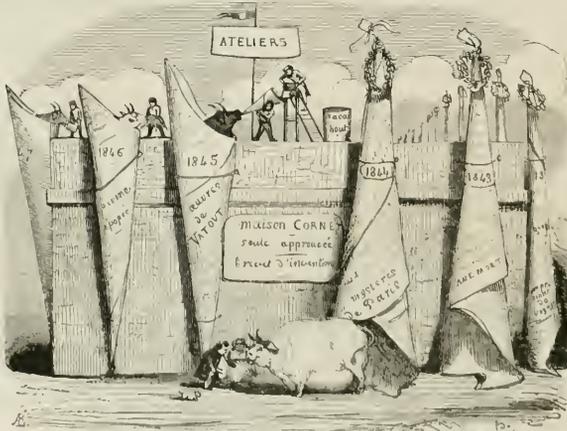
— Robe de damas rose convertie de deux volants de guipure posés à plat; petit turban en velours vert couvert de pierres-ries.

— Robe de tulle blanc à trois jupes, la dernière ouverte devant, à quatre ouvertures attachées par des bouquets, au nombre de cinq; demi-couronne de fleurs posées de côté sur la natte; cheveux en bandeaux ondes.

— Robe de satin blanc ouverte tout autour en cinq morceaux attachés chacun par trois petits nœuds-choux en rubans; dessous en pékin rose; coiffure en dentelle et fleurs.

— Robe de satin rose, ornée d'une passementerie d'argent; un dessous en crêpe rose formé tunique entourée de biais de crêpe lisse, au bord desquels règne un petit chef d'argent; coiffure et feuillage d'argent.

Caricature sur le Beuf-Gras, par Bertal.



L'Illustration est parvenue à se procurer une vue des ateliers Cornet. Cette maison, seule approuvée par l'Académie de Peinture, se charge d'engraisser au plus juste prix tous ceux qui voudront l'honneur de leur pratique, et s'engage à préparer au concours annuel les bœufs qui désireront figurer à la solennité des jours

gras. — La méthode est aussi sûre que facile, comme on peut le voir dans ce tableau. Un des cornets vous représente le beuf de 1845 déjà près d'être; le beuf de 1846 est moins avancé que celui-ci, il l'est plus que son frère de 1847. Celui de 1848 vient d'être reçu dans les bras de ses bienfaiteurs.

Correspondance.

A M. L., à Paris. — L'idée est excellente et rentre parfaitement dans le plan de l'Illustration. Nous y viendrons après les deux expositions.

A M. O., à Orléans. — La variété vaut mieux; elle répond à la variété des goûts et des esprits. Il y a des gens singuliers qui n'aiment que la guitare; les véritables amateurs préfèrent les concerts du Conservatoire.

A M. F. D., à Rouen. — Vous êtes le contraire de M. O.; mettez, si vous voulez, une grosse-caisse à la place de la guitare et arrangez la réponse à votre usage.

A M. H., à Bruxelles. — Cela va sans dire.

A M. D., à Paris. — Voyez plus bas la solution.

A M. B., à Paris. — Faites vous-même le calcul en divisant par 52.

Échecs.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 7, CONTENUE DANS LA QUARANTE-SEUVIÈME LIVRAISON.

BLANCS.

NOIRS.

- | | |
|--|---|
| 1. Le C à la cinquième case du R: échec. | 1. Le R à la troisième case de son F. |
| 2. La T à la huitième case du F du R: échec. | 2. R prend le C. |
| 3. La U prend le C: échec. | 3. Le F prend la D. |
| 4. Le F de la U à la quatrième case du F du R: échec. | 4. Le R à la quatrième ou cinquième case de sa T. |
| 5. La T à la huitième case de la T du R: échec et mat. | |

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS :

L'adresse de janvier 1814 a fait donner à cinq députés marquant leur démission.

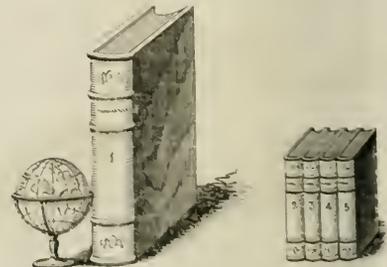
I.



II.



III.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PÉTERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, commissaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; Gostinoi-Dvor, 22.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LAGRANGE ET Co, rue Damiotte, 2.